

Pour que l'histoire reste...
L'église de Val-Brillant

De 1913

à aujourd'hui



Pour que l'histoire reste...
L'église de Val-Brillant
de 1913 à nos jours

Par Joël Tremblay

Val-Brillant
Août 1999

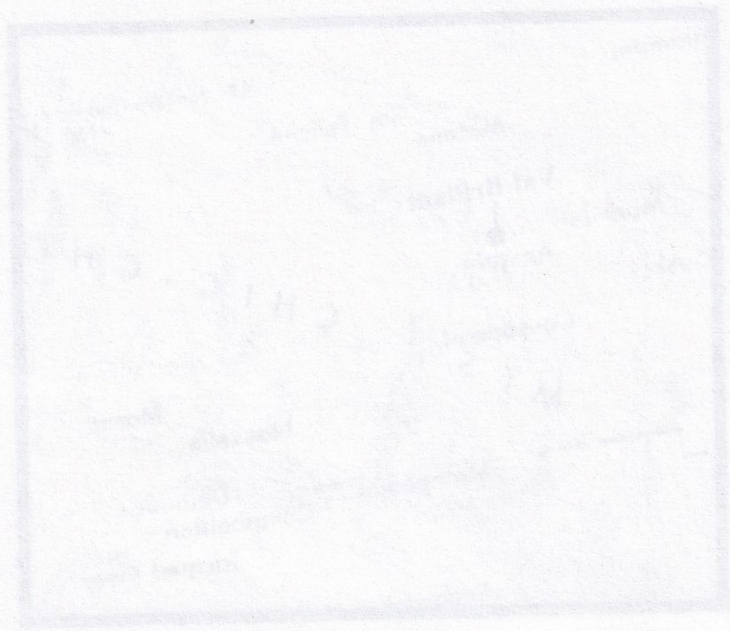
Table des matières

Introduction.....	1
Chapitre 1 Les lieux de culte,	
des premiers colons à 1913.....	7
Des lieux de culte inaccessibles.....	8
Pendant la construction	
de l'Intercolonial (1867-1880).....	11
La première chapelle (1882-1889).....	13
Une première église	
à Val-Brillant (1888-1914).....	15
Chapitre 2 Les premiers jours	
de la nouvelle église (1913-1920).....	23
Une première église devenue dangereuse.....	25
La construction de la	
nouvelle église (1913-1916).....	29
La requête.....	29
L'envoi d'un commissaire.....	30
Le procès-verbal.....	30
Le décret de construction	
de la nouvelle église.....	31
L'élection des syndics.....	31
L'architecte.....	32
La soumission.....	33
Les coûts.....	34
Le financement.....	36
Les travaux.....	39
Regard sur l'architecture.....	44
Quelques changements sur les plans.....	44
Les caractéristiques architecturales.....	46
Les premières célébrations.....	51

Chapitre 3 Parachèvement, décoration intérieure et consécration de l'église (1928-1949).....	57
Le parachèvement.....	58
La requête.....	58
Le décret de l'évêque permettant les travaux.....	59
Changement de syndics.....	60
L'architecte, la soumission et les coûts.....	61
Les travaux.....	62
Le financement.....	65
La décoration (1929-1930).....	66
La consécration de l'église : 1949.....	71
Chapitre 4 Les travaux de réparation : la lutte pour la survie d'une église et d'une histoire (1952-1999).....	75
Un intérieur qui change de visage.....	77
Les travaux de 1999 : le parement extérieur.....	79
Des problèmes qui ne datent pas d'hier.....	79
Quel était l'état de l'église au début 1999 ?...	80
Les travaux à faire.....	82
Les coûts.....	82
La fondation du patrimoine religieux.....	84
La souscription.....	86
Conclusion.....	89
Missionnaires et curés de Val-Brillant.....	93
Les sources.....	95
Bibliographie.....	99

Introduction

Printemps 1945, les années après sa construction, l'église de Val-Brillant doit faire peau neuve. En effet, victime du temps, l'édifice religieux doit être une fois de plus réparé. La maçonnerie extérieure, d'apparence pourtant irréprochable, affiche des signes de faiblesse qui menacent la structure même de l'édifice. Grâce à la Fondation du patrimoine religieux ainsi qu'à une généreuse souscription provenant non seulement des paroissiens de Val-Brillant mais aussi des paroisses avoisinantes (et même des États-Unis !), les travaux peuvent commencer au mois de mai. L'église est alors revêtue d'échafauds qui se hissent jusqu'aux contreforts des clochers et les ouvriers s'attellent à réparer les joints et les fentes endommagés.



Printemps et été 1999 : près de 85 années après sa construction, l'église de Val-Brillant doit faire peau neuve. En effet, victime du temps, l'édifice religieux doit être une fois de plus réparé. La maçonnerie extérieure, d'apparence pourtant inébranlable, affiche des signes de faiblesse qui menacent la structure même de l'édifice. Grâce à la *Fondation du patrimoine religieux* ainsi qu'aux généreuses souscriptions provenant, non seulement des paroissiens de Val-Brillant, mais aussi des paroisses avoisinantes (et même des États-Unis !), les travaux purent commencer au mois de mai. L'église est alors revêtue d'échafauds qui se hissent jusqu'aux contreforts des clochers, et les ouvriers s'affairent à réparer les joints et les fenêtres endommagés.



La question des rénovations faites à l'église de Val-Brillant peut paraître banale au premier abord, surtout pour ceux qui ne sont pas originaires de la Vallée de la Matapédia. Mais ce sont pourtant ces travaux qui sont l'élément déclencheur de la rédaction de ce document sur l'histoire de cette église.

On sait que durant les années soixante, le Québec connut une vague de laïcisation qui affecta profondément le plan idéologique et structurel de la société québécoise. L'un des résultats directs de ce changement est qu'un nombre décroissant de catholiques pratiquent leur religion. En conséquence, les églises sont de moins en moins fréquentées, le financement de leur entretien devient un problème difficile à surmonter pour les paroisses, à un point tel que certaines églises ont dû être démolies. Ceci nous a amené à un questionnement : qu'est-ce qui anime les gens de Val-Brillant à vouloir préserver cette église ? Ce sera en effet l'un de nos buts que de tenter de comprendre l'importance que représente cette église pour les paroissiens, et ce malgré un contexte social et religieux qui a grandement changé depuis sa construction, de 1914 à 1916. Mais surtout, il sera question ici de mieux

comprendre comment, dans un contexte social, religieux et politique différent de celui de sa construction, l'église de Val-Brillant peut encore se permettre, à l'aube de l'an 2000, de longues années de vie. Telle est la phrase qui résume le mieux les prochaines pages.

Nous savons aussi que l'histoire ne peut se faire qu'à partir des traces que les personnes du passé nous ont laissées. L'église de Val-Brillant est l'une de ces traces qui nous permet de faire l'histoire. Des gens ont construit cet édifice, certains l'ont payé malgré leur pauvreté, d'autres y ont vécu des événements heureux ou pénibles, y ont entendu les paroles de curés qui imposaient leurs idées du haut de la chaire. Pour ces raisons, faire l'histoire de cette église, c'est aussi écrire une page de plus sur notre passé matapédien, tant sur plan religieux que social.

Enfin, il faut avouer que c'est aussi la situation particulière de l'église Saint-Pierre du Lac qui nous poussa à écrire son histoire. Sa réputation n'est plus à faire. Ses dimensions, la beauté de son architecture et de ses lignes intérieures en font l'un des plus beaux édifices de la Vallée de la Matapédia, voire même de l'Est du Québec.

Vous trouverez donc, dans les pages qui suivent, les raisons qui ont amené l'érection de l'église de cette paroisse. C'est en effet à partir de 1913 que les gens de Val-Brillant parlèrent de construire cette église. Nous vous ferons aussi part du contexte historique de la construction, du parachèvement et de la décoration intérieure de ce monument. En guise de conclusion, le dernier chapitre portera sur les travaux qui durent être exécutés pour préserver ce bâtiment, en mettant l'emphase sur les travaux actuels.

Dans le but d'agrémenter votre lecture, nous avons inséré dans les différents chapitres quelques encadrés. *Du haut de la chaire* sont des écrits tirés des cahiers de prône du curé Joseph-Désiré Michaud, fondateur de l'église actuelle. Il nous a laissé des cahiers de prône très riches en détails. Nous nous sommes servi de ceux-ci pour situer le lecteur dans le contexte de l'époque, que ce soit au niveau idéologique, politique ou social. D'autres encadrés ont été prévus afin d'apporter des informations complémentaires aux différents thèmes abordés.

Chapitre 1

Les lieux de culte, des premiers colons à 1913

L'histoire de la paroisse de Saint-Joseph de la Vallée de la Matapédia, au début du 19^e siècle, est une histoire de la lutte pour la reconnaissance de la religion catholique dans une région qui était alors peuplée de colons protestants. C'est en 1853, au moment de la construction de l'église, que la paroisse prit le nom de Saint-Joseph.

Les lieux de culte indispensables (1800-1867)

La Vallée de la Matapédia, au début du 19^e siècle, était une parcelle de pays pratiquement vierge. Il y avait entre quelques Amérindiens de Rivière-du-Loup et les rives de la Matapédia, venant chasser et pêcher sur les bords du lac Matapédia. Mais à cette époque, aucun colon ne s'était implanté dans la région. En fait, le gouvernement

Il nous a semblé propice de jeter un regard sur les lieux de culte que fréquentaient les premiers habitants de Val-Brillant (ou Cedar-Hall...ou Saint-Pierre du Lac) avant la construction de l'église actuelle. C'est en examinant dans quel contexte ces lieux de culte ont évolué que l'on peut comprendre davantage les causes qui ont amené la construction d'une nouvelle église en 1914.

Comment appeler ce village ?

Vous avez remarqué les différents noms que porte Val-Brillant ? *Cedar-Hall* tire son origine du hangar dans lequel étaient entreposés certains matériaux nécessaires à la construction de l'Intercolonial. À partir de 1883, on nomma ce village *Saint-Pierre du Lac Matapédia*, nom du missionnaire de l'époque, Messire Pierre Brillant. Ce n'est qu'après la mort de ce dernier, en 1911, que la paroisse prit le nom de *Val-Brillant*.

Des lieux de culte inaccessibles (1800-1867)

La Vallée de la Matapédia, au début du 19^e siècle, était une parcelle de pays pratiquement vierge. Il y avait certes quelques Amérindiens de Ristigouche qui, par la rivière Matapédia, venaient chasser et pêcher sur les bords du lac Matapédia. Mais, à cette époque, aucun colon ne s'était implanté dans la région. En fait, le gouvernement

du Canada n'avait pas encore fait l'arpentage ni même l'exploration de ce territoire.

Si la Vallée n'était pas encore colonisée, c'est en grande partie parce qu'aucune route praticable ne la traversait. En 1824, sous l'administration de Sir James Kempt, M. Crawford explora la Vallée de la Matapédia dans le but d'y construire une future route. Le chemin qui fut construit sous Haldimand pour relier Kamouraska à St.-John, au Nouveau-Brunswick, était devenu difficile à la circulation. Il fallait donc, pour des fins stratégiques et militaires, une autre voie de communication pour relier le Québec aux Maritimes.

Les travaux de construction de cette route, qui allait être nommée plus tard le *Chemin Kempt*, commencèrent en 1830 et se terminèrent deux années plus tard. Elle débutait à Métis, sur les bords du Saint-Laurent, pour se rendre au *Ruisseau des Officiers*, sur la rivière Ristigouche. D'une longueur de près de 160 kilomètres, cette nouvelle route était utile, mais loin d'être parfaite. En 1838, lorsque les Rébellions éclatèrent, elle était devenue presque impraticable. Quoiqu'il en soit, il n'en fallait pas

plus pour permettre une colonisation prochaine : le territoire était de plus en plus connu et accessible.

De 1833 à 1850, lors de l'établissement des premiers colons dans la Vallée de la Matapédia, aucun édifice religieux n'était construit. Il faut dire que ce nouveau territoire ne comptait que deux familles catholiques : les Brochu et les Nobles. Il est alors facile de comprendre que, même si le curé de Rimouski, et plus tard de Ste-Luce, devait desservir la Vallée de la Matapédia, celui-ci ne se déplaça point pour donner régulièrement les offices religieux à aussi peu de gens. De plus, le trajet qui séparait le curé de ses fidèles était long et difficile. Puisque Métis était sous la responsabilité de la paroisse de Ste-Luce, c'est l'église de cet endroit qui servit de lieu de culte pour les Matapédiens durant ces années.

En 1850, la paroisse de Sainte-Flavie naissait du démembrement de celle de Sainte-Luce. Messire Moïse Duguay, nommé curé résidant de cette nouvelle paroisse, eut la charge «des établissements échelonnés le long du chemin Kempt» (Michaud, *Notes historiques...*, 1922, p.81), c'est-à-dire de Métis à Causapscal. Il fut le premier missionnaire à aller visiter les habitants de la Matapédia.

Les deux premières messes eurent lieu chez Pierre Brochu et M. Noble en 1852.

Pendant la construction de l'Intercolonial (1867-1880)

En 1864, à la veille de la construction du chemin de fer qui allait traverser la Matapédia, douze familles occupaient le territoire. Celles-ci profitèrent des services religieux dispensés par le missionnaire de la paroisse de Saint-Octave de Métis, et ce jusqu'en 1868, date de l'érection canonique de la première paroisse de la Vallée de la Matapédia : Sainte-Angèle de Mérici. Mais la période qui s'entamait allait être source de changement pour la population de la Matapédia, surtout de Cedar-Hall.

C'est à partir du milieu du 19^e siècle que le Québec, tout comme bien d'autres pays industrialisés, connut sa fièvre ferroviaire. On peut facilement le constater par la construction du Grand-Tronc qui se fit durant cette période. Son extrémité Est se rendant à Rivière-du-Loup, ce chemin de fer, à la suite de la Confédération, allait être prolongé jusque dans les Maritimes par la construction de l'Intercolonial. En facilitant les communications, la mise en place de ce

chemin de fer dans la Vallée de la Matapédia fut un facteur favorable à la colonisation de Cedar-Hall. La famille de Marc Morissette s'installa dans les limites de cette future paroisse en 1867 ou 1868. Par la suite, même s'ils n'ont pas nécessairement résidé à Cedar-Hall, les employés des carrières de Nelson & McGowe (1872) et Robert McGrevy & Co. (1871) ont occupé le territoire. Pour la Matapédia, cette époque était celle des missionnaires, ces religieux qui, en l'absence de curés résidants dans les paroisses, devaient se déplacer pour offrir les offices du culte aux fidèles. Mais quel endroit était prévu pour ceux de Val-Brillant ?

La première messe destinée aux ouvriers de ces carrières eut lieu en plein-air :

C'est à cette époque, vers 1874, croyons-nous, qu'eut lieu la première messe, dans le territoire de la paroisse. Elle fut célébrée en plein-air, à la carrière Mc-Gowe, sur les bords du lac [Matapédia], par Messire Guillemette, alors curé de Ste-Luce [...]. On y avait élevé un autel improvisé qu'on avait décoré à profusion de verdure et de fleurs des champs. (Michaud, *Notes historiques...*, p.176)

C'est ensuite dans les «camps», construits vers 1872, que les missionnaires célébrèrent leurs messes, et ce jusqu'en 1876, date de passage du premier train dans la Vallée de la

Matapédia. Même si un missionnaire allait rendre visite aux ouvriers des carrières, les autorités religieuses favorisaient la fréquence des pratiques religieuses des habitants de ce territoire. Surtout qu'aucune église ni chapelle n'étaient érigées. En ce sens, l'évêque de Rimouski, Mgr Jean Langevin, se rendit à la tête du Lac Matapédia au cours de l'été 1875, et permit à ses fidèles de faire leurs exercices spirituels le long des croix de chemin. Un an plus tard, en 1876, la gare nouvellement construite allait servir de chapelle temporaire jusqu'en 1880.

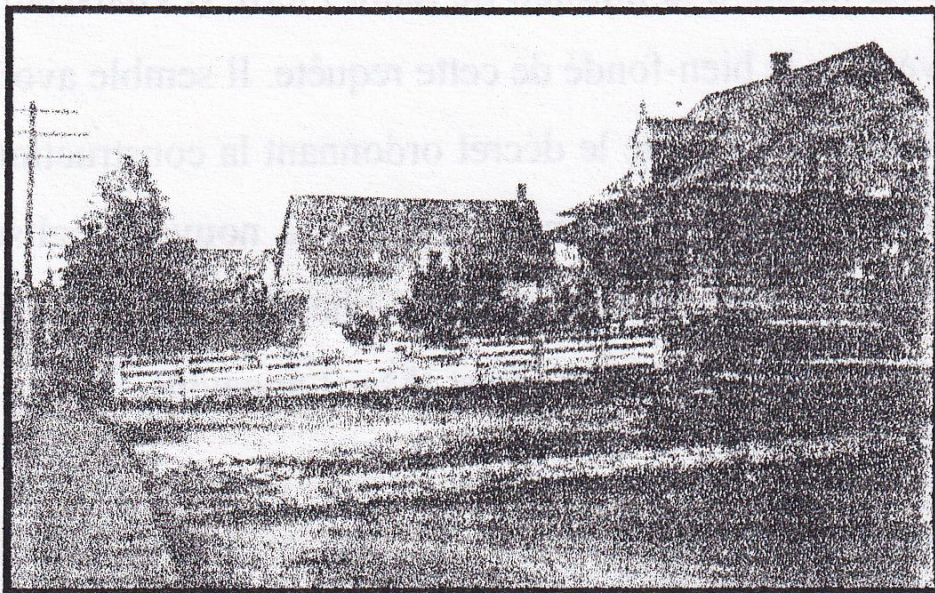
La première chapelle (1882-1889)

De 1880 à 1882, c'est dans la demeure de M. Michel Dechamplain que les missionnaires vinrent donner les offices religieux. Mais Cedar-Hall, en pleine colonisation, voyait sa population augmenter. Au début des années 1880, la mission comptait de quarante à cinquante familles. La construction d'une chapelle s'avérait donc de plus en plus nécessaire pour les pratiquants.

Au mois de janvier 1881, une requête fut envoyée à l'évêque de Rimouski par le missionnaire de Val-Brillant, Joseph Alfred Pérusse, contenant les signatures de toutes les personnes intéressées par l'idée de cette nouvelle construction. Le 11 février de la même année, l'évêque de Rimouski donna son accord pour la construction d'un «édifice de trente-six pieds sur trente, qui servira provisoirement de chapelle et d'école, et pourra être transformé plus tard en logement pour le prêtre». La construction de cette première chapelle se termina en 1882 alors que, quelques mois plus tôt, messire Pierre Brillant succédait à M. Pérusse comme curé de Saint-Moïse. On y célébra la première messe officielle le 24 octobre. Le premier novembre, la chapelle fut inaugurée solennellement. C'est aussi durant ces années que le nom de Cedar-Hall fut utilisé pour la première fois dans les documents officiels de l'Église.

Mais dans ce territoire fraîchement habité, de nombreuses autres personnes vinrent s'établir. La nouvelle chapelle allait-elle pouvoir suffire aux besoins religieux de cette population grandissante ? Allait-elle devenir un presbytère plus rapidement qu'on ne l'aurait prévu ? Il

semble que le rythme rapide de la colonisation eut raison de ce premier réel lieu de culte à Val-Brillant.



Première chapelle de Val-Brillant (à droite)

Source : Cécile Bélanger, s.d.

Une première église à Val-Brillant (1888-1914)

La vie de la première chapelle fut en effet assez brève. Déjà, en 1888, celle-ci ne plus répondait plus vraiment aux attentes de la population : elle était devenue trop petite. Une requête du 9 janvier 1888, contenant les signatures de nombreux habitants de Cedar-Hall, fut alors transmise à Mgr Langevin pour permettre la construction d'une église et d'une sacristie. Quant à la chapelle, il fut demandé, comme il était entendu quelques années plus tôt,

qu'elle soit utilisée comme presbytère pour le curé. C'est le vicaire général Edmond Langevin, de Rimouski, qui se rendit lui-même à la mission de Saint-Pierre (Cedar-Hall) pour vérifier le bien-fondé de cette requête. Il semble avoir été convaincu, puisque le décret ordonnant la construction de l'église fut émis le 3 mars 1888 : «La nouvelle église sera placée à environ cent pieds du chemin royal, [...] le portail tourné vers le dit chemin» (Mgr Langevin).

Le Père de la Vallée...

Pierre Brillant est né à Saint-Arsène, dans le comté de Témiscouata, en 1852. Après son ordination à Rimouski en 1880, il fut curé de Saint-Moïse et missionnaire de Saint-Pierre du Lac Matapédia. C'est en 1888 qu'il devint le premier curé résidant de Val-Brillant : "*Nous vous conférons par les présentes lettres, jusqu'à révocation de Notre part ou de celle de Nos successeurs, le soin de la cure et paroisse de St-Pierre du Lac*" (Lettre de mission de Messire Pierre Brillant). C'est en effet Pierre Brillant, surnommé le *Père de la Vallée*, qui fit ériger canoniquement la paroisse en janvier 1889.

Les plans de la nouvelle église, dessinés par Abraham Audette, un architecte de Lévis, furent ensuite approuvés par l'évêché de Rimouski. Les travaux commencèrent au printemps de la même année, sous la direction du constructeur de Trois-Pistoles, Alphonse

Rioux. Le bâtiment prévu devait avoir quarante-cinq pieds de largeur, quarante-huit pieds de longueur et une hauteur de vingt-cinq pieds. C'est en décembre 1889 que les travaux prirent fin. On y célébra la première messe le même mois et la bénédiction eut lieu 22 janvier 1890.



Première église de Val-Brillant
Source : Cécile Bélanger, s.d.

La construction de cette première église devait subvenir aux besoins de la population pour de nombreuses années encore. Cependant, il est étonnant de constater

qu'en 1893, seulement cinq années après sa construction, l'église avait besoin d'être agrandie. Erreur d'appréciation quant à la taille de la nouvelle église ou colonisation plus forte que prévue ? Difficile de répondre. Mgr André-Albert Blais affirmait que ce manque de place était dû à une colonisation rapide. Mais une chose était certaine, la jeune église s'avérait déjà trop petite. En janvier 1893, la fabrique de la paroisse fit une demande à l'évêché de Rimouski pour la construction d'un jubé. Celui-ci posséderait le nombre de bancs nécessaires aux familles qui ne pouvaient s'en procurer. La fabrique reçut l'autorisation d'entreprendre les travaux en mai de la même année.

À partir de 1897, les paroissiens de Saint-Pierre du Lac furent encore victimes du manque d'espace dans leur église. Le bâtiment subit alors des réparations majeures. Le 28 avril, l'évêque de Rimouski autorisait les travaux. Ceux-ci consistaient à parachever l'édifice en entier : agrandissement et réparation de l'église, de la sacristie et du presbytère.

Les premières cloches...

C'est le 28 octobre 1906 que furent bénites les cloches de la première église. La plus imposante, d'un poids de 1 300 livres, fut nommée *Marie*. La seconde, surnommée *Joseph*, avait un poids de 900 livres. Enfin, la toute dernière fut nommée *Pierre*, en hommage au *Père de la Vallée*, Pierre Brillant. Quant au carillon, il fut donné par les paroissiens.

Comme nous avons pu le constater au cours de ce premier chapitre, les lieux de culte mis à la disposition des premiers habitants de la Vallée de la Matapédia, puis plus tard de Val-Brillant, furent loin de combler leurs attentes, même les plus modestes. Les premiers colons devaient se déplacer sur de longues distances pour pouvoir pratiquer leur religion dans un endroit convenable. Les premiers missionnaires de la Vallée n'étaient pas plus aptes à se déplacer à travers cette région où les voies de communication faisaient défaut. Il fallut attendre la construction du chemin de fer Intercolonial pour que les offices religieux se fassent de manière plus fréquente.

Un orgue Casavant pour l'église

C'est en décembre 1909 que l'on discuta, lors des sessions de la fabrique, de l'achat d'un orgue. On autorisa un montant de 2 000 \$ pour cet achat, payable avec les deniers de la fabrique. Cette résolution fut acceptée par Mgr André-Albert Blais le 14 janvier 1910. La fabrique fit affaire avec la maison Casavant de Saint-Hyacinthe pour la fabrication de l'instrument. Malgré la volonté d'avoir l'orgue pour juillet 1912, on ne put faire la bénédiction de cette nouvelle acquisition avant le 4 février 1913.



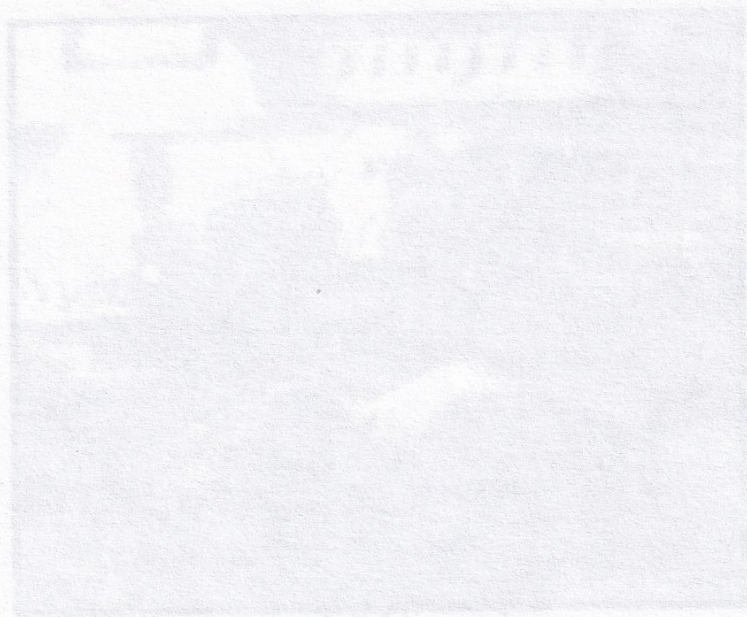
Orgue Casavant béni en 1913
Source : Joël Tremblay, 1999

Certes, les voies de communication étaient plus aptes à la circulation. Mais, à cette période, la colonisation rapide eut toujours une longueur d'avance sur la construction des édifices religieux. La première chapelle et l'église, qui fut construite de 1888 à 1889, en sont le

témoignage. Le manque d'espace y était omniprésent et constant. Le prochain chapitre, consacré à la construction de l'église actuelle, nous fera entrer dans le cœur de notre sujet.

Chapitre 2

Les premiers jours de la nouvelle église (1913-1920)



Voyons maintenant dans quel contexte fut entreprise la construction de l'église actuelle. Après avoir fait un bref survol des causes qui ont mené à l'érection de ce bâtiment, nous examinerons les procédures qui s'y rattachent. Même si les biens de la fabrique, comme le presbytère, le cimetière ou l'église, appartiennent à la paroisse (et non au clergé), ces mesures sont nécessaires aux yeux de l'Église. Nous verrons aussi quels furent les moyens pris pour financer les travaux. Enfin, une partie sera consacrée à l'architecture de l'édifice et aux premières célébrations qui y eurent lieu.



Le curé Michaud

Source : Le Pierre Brillant, vol. 9, no. 9, 22 février 1989

Le curé Michaud : de 1912-1954

Joseph-Désiré Michaud est né le 19 septembre 1880, à Fall River, Massachussetts. Il fit ses études classiques à Rimouski, où il fut ordonné en 1903. Après avoir été vicaire à Grande-Rivière et Cacouna, il devint procureur de l'évêché de Rimouski de 1907 à 1909. Pendant trois ans, il fut le curé de Godefroy (Allaire, *Dictionnaire biographique du clergé...*, Montréal, tome 6, p.435). Suite à la mort du premier curé de Val-Brillant le 11 septembre 1911, c'est Mgr François-Xavier Bossé qui prit la responsabilité de la cure de la paroisse, et ce jusqu'au 28 juillet 1912, date de sa mort. C'est le vicaire J.A.B. Rioux qui s'occupa ensuite de donner les offices religieux jusqu'à l'arrivée du curé Michaud, le premier dimanche d'octobre 1912. Il est d'une importance capitale pour le présent travail. Il fut bien sûr curé durant la construction et le parachèvement de l'église. Mais c'est aussi le curé Michaud qui nous laissa, par son goût certain pour l'écriture, des sources riches et nombreuses concernant l'histoire de Val-Brillant. Fort de caractère, reflétant presque parfaitement la mentalité clérico-nationaliste du début du siècle, le curé Michaud marqua la vie de ce village pendant plus de quarante années.

Une première église devenue dangereuse

Au printemps 1913, la petite église qui prenait place dans la paroisse de Saint-Pierre du Lac était devenue fort endommagée. Entre autres, le lambris extérieur devait être remplacé. Les marguilliers de la fabrique proposèrent alors trois solutions possibles. La première consistait à recouvrir de briques les murs extérieurs. Mais l'église, dont la charpente était en bois, n'aurait pu supporter un tel

poids. Il fut aussi proposé de recouvrir l'église de tôle ou de bois. Enfin, d'autres affirmaient qu'il était souhaitable de construire une nouvelle église.

Évidemment, personne n'était sur la même longueur d'onde à ce sujet. Afin de prendre la meilleure décision possible, le curé J.-D. Michaud fit la demande d'une expertise des architectes Ouellet et Lévesque pour évaluer la situation. Cette résolution fut approuvée le 13 mai 1913. Le 30 mai, l'architecte Pierre Lévesque de Québec se rendit à Val-Brillant pour examiner la situation. Quelles furent ses conclusions ? Dans son rapport soumis à la fabrique en date du 3 juin 1913, voici un bref aperçu des lacunes qu'il décéla :

La majeure partie du dernier lambris est pourrie, et même en plusieurs endroits sur de grandes surfaces, le premier lambris est également pourri au point de tomber de lui-même sous la moindre pression. [...] La charpenterie elle-même est aussi pourrie en plusieurs endroits. [...] Le] bas du portail, n'étant plus assis que sur du bois pourri, s'affaisse lentement mais sûrement et la preuve est qu'on a été obligé de couper de temps à autres les petites portes latérales parce qu'elles devenaient trop longues.

On peut alors facilement s'imaginer à quel point la première église était endommagée. La perméabilité des murs aurait été la principale cause de cette dégradation.

L'architecte proposa alors quelques solutions aux marguilliers. Il repoussa l'idée d'effectuer des réparations permanentes car l'édifice était trop délabré. Il suggéra alors des réparations temporaires. Celles-ci auraient été de l'ordre de 3 000 à 3 500 \$, mais n'auraient prolongé la durée de vie de l'église que de huit à dix ans. Dans ce contexte, l'architecte affirma :

Après avoir bien étudié la question, je dois déclarer que le transept est et le portail menacent ruine et qu'ils deviendront dangereux avant longtemps. Pour remédier à ces défauts capitaux il faudrait des travaux de réparation considérables et coûteux que je ne puis recommander vu l'état de délabrement général de tout l'édifice. De tels travaux équivaldraient presque à reconstruire et ce serait une forte somme d'argent jetée au feu. De plus, l'église étant déjà trop petite il ne faut pas songer à l'agrandir car la vieille partie, en faisant de tels travaux, ne pourrait à peine se supporter elle-même et il faudrait la reconstruire de toute nécessité.

Il était préférable de construire une église neuve. Il en allait de la sécurité des paroissiens. Mais certains marguilliers critiquèrent alors l'architecte et vinrent à douter des conclusions de son rapport. En effet, il était difficile de croire qu'un édifice qui n'avait qu'une trentaine d'années se trouvait dans un état aussi lamentable.

Les membres de la fabrique firent alors venir M. Jobin, Inspecteur des Édifices Publics de la Province de Québec. Dans son rapport, émis le 19 juillet 1913, M. Jobin affirmait qu'un remède immédiat était nécessaire à l'église, car celle-ci devenait trop dangereuse pour ses occupants. C'est à partir de cette date que la fabrique parla de construire une nouvelle église.

Coup d'œil démographique sur Val-Brillant en 1915

Village :

186 familles
954 âmes
730 communiants
224 non-communiants

Paroisse :

151 familles
1030 âmes
739 communiants
291 non-communiants

St-Agricole :

21 familles
126 âmes
105 communiants
21 non-communiants

Total :

358 familles
2110 âmes
1574 communiants
536 non-communiants

Une hausse de 109 âmes par rapport à l'année 1914.

(Source : Cahier de prône)

La construction de la nouvelle église (1913-1916)

Avant que ne soient amorcés les travaux de construction d'une église, de nombreuses procédures doivent être suivies selon les règles de l'Église. Nous y consacrerons la majeure partie du chapitre.

La requête

Comme nous l'avons vu plus tôt, les deux inspections faites en 1913 sur la première église réussirent à convaincre les marguilliers et le curé Michaud que la construction d'une nouvelle église était préférable. Mais la décision finale d'entreprendre cette nouvelle construction ne revient pas à eux. La première étape consiste à formuler une requête auprès de l'évêché, dans notre cas celui de Rimouski. Il s'agit en fait d'une demande officielle contenant les signatures des personnes favorables à la réalisation de la nouvelle construction.

C'est le 17 août 1913 que le curé parcourut la paroisse afin de recueillir l'avis des paroissiens sur la construction de la nouvelle église. Il obtint 156 signatures, soit plus des 2/3 des contribuables. Cette requête fut présentée à l'évêque de Rimouski le 25 septembre suivant.

L'envoi d'un commissaire

L'évêché envoya alors un commissaire pour vérifier le bien-fondé de la requête. Le 11 septembre 1913, M. le chanoine François-Xavier Ross se rendait à Val-Brillant pour vérifier la validité des signatures de la requête, désigner l'emplacement de la nouvelle église ainsi que ses principales dimensions. Finalement, M. Ross dressa, à la suite de sa visite, un procès-verbal qu'il remit à Mgr André-Albert Blais.

Le procès verbal

Les informations contenues dans le procès-verbal du commissaire sont essentielles afin que les autorités religieuses du diocèse prennent la meilleure décision possible. Surtout dans le cas de la construction d'une église, dont les coûts, nous le verrons plus loin, sont très élevés. À quelles conclusions M. Ross est-il parvenu ?

Après avoir confirmé la validité des signatures, il constata que l'église construite en 1888-1889 était devenue dangereuse, qu'elle ne pouvait être réparée de manière permanente et qu'elle était d'ailleurs devenue trop petite pour la population de la paroisse de Val-Brillant.

Le décret de construction de la nouvelle église

C'est le 23 octobre 1913 que Mgr Blais autorisa la construction d'une nouvelle église dans la jeune paroisse :

Nous avons permis et permettons qu'il soit construit dans la paroisse de Saint-Pierre du Lac Matapédia, une nouvelle église et sacristie en pierre. [...La] nouvelle église aura la même orientation que l'ancienne, le long et au sud-est de laquelle elle sera construite. [...] La nouvelle église aura cent soixante et quatre pieds de longueur sur soixante-et-deux pieds de largeur, et trente-six pieds de hauteur au-dessus des lambourdes.

L'élection des syndics

Le curé, la fabrique et les paroissiens avaient maintenant une réponse positive à leur demande. Ceux-ci avaient l'entière responsabilité financière des travaux, mais par l'entremise d'un organisme que l'on nomme «syndic». Lors de projets qui nécessitent des dépenses considérables, la paroisse doit procéder à l'élection de celui-ci. Il est responsable de toutes les opérations financières qui se rapportent à la construction de l'église. Ce sont aussi les syndics qui engagent l'architecte et qui s'occupent des soumissions pour la construction de l'église (Gauthier, *Construire une église au Québec...*, p.29-31).

Le 27 octobre 1913, une requête fut soumise aux commissaires civils pour élire les syndics. Après l'ordonnance des commissaires, on fit l'élection des syndics le 9 novembre.

[...] J'ai requis les francs-tenanciers présents de procéder à l'élection des trois syndics mentionnés plus haut et les dits francs-tenanciers ont élu à la pluralité des voix les personnes suivantes qui sont toutes des francs-tenanciers de ladite paroisse, à savoir : Joseph Saucier, proposé par Cyprien Caron, élu à l'unanimité ; Joseph Gosselin, proposé par Alphonse Ouellet, élu par une majorité [...] ; Gonzague D'Amours, proposé par M. Laberge, élu par une majorité [...] (J.-D. Michaud, procès-verbal de l'élection de syndics).

L'architecte

On choisit ensuite un architecte pour dresser les plans et devis de la nouvelle construction. Ce fut René-Pamphile Lemay, de Québec, qui fut retenu pour effectuer cette tâche. Il faut dire que durant cette période, les architectes de Québec furent nombreux à dessiner les plans des églises de la Gaspésie, dont Val-Brillant se trouve à la limite (C. Bergeron, «Regard sur l'architecture religieuse...», *Gaspésie*, sept. 1992, p.10). Après avoir été approuvés par l'évêque de Rimouski, les plans furent acceptés par les syndics le 1^{er} février 1914.

La soumission

Venait alors, au mois de février 1914, le temps de trouver une soumission pour la construction de cette nouvelle église à partir des plans de Lemay. C'est l'architecte lui-même qui s'occupa de cette tâche à Québec.

SOUMISSIONS

Des soumissions sont maintenant demandées pour la construction d'une église en pierre à St. Pierre du Val Briant (Cedar Hall) Co. de Rimouski.

Elles devront être adressées au Rev. M. J. D. Michaud, Ptre Curé pour le ou avant 21 Février courant.

Les Syndics ne s'engagent pas à accepter la plus basse ni aucune soumission, mais s'ils en acceptent une ils se réservent le droit d'exiger des garanties de l'entrepreneur choisi.

Les plans et devis sont visibles au presbytère de Val Briant et au bureau de l'architecte tous les jours de 9 hrs à 5 hrs P.M.

RENE P. LEMAY,

Architecte

7-9777A-7-9-11-13-14-16-18-

Demande de soumissions

Parue dans le journal L'Événement

Source : Archives du presbytère, Val-Brillant.

Le 21 février 1914, Joseph Couture de Lévis déposa une offre de soumission. Il acceptait de faire les

travaux de construction pour un montant de 69 967,00 \$, répartis comme suit :

- 46 687,00 \$ pour le creusage et la maçonnerie
- 18 300,00 \$ pour la menuiserie
- 3 900,00 \$ pour la couverture et les ouvrages en tôle
- 980,00 \$ pour le peinturage et le vitrage

Le lendemain, devant le notaire Michel-Philias Laberge, les syndics acceptèrent la soumission de M. Couture à l'unanimité. Il y eut sûrement quelques négociations avec le nouvel entrepreneur, car la soumission acceptée fut d'un montant de 67 500 \$, fournitures et main-d'œuvre comprises. Le contrat stipulait que les travaux se termineraient au plus tard le 1^{er} novembre 1915.

Les coûts

Les coûts se rattachant à la construction de cette église étaient considérables pour l'époque. Commencer une telle entreprise de nos jours serait, pour un village comme Val-Brillant, pratiquement impensable. Il nous fut difficile de savoir quel était le montant exact des travaux de construction. Dans une communication de l'architecte,

datant de février 1917, Beulé (successeur de René P. Lemay) au curé Michaud, les coûts s'élevaient à un montant de 74 593,15 \$. En voici les détails :

Contrat (soumission).....	67 500,00 \$
Extra.....	2 400,00 \$
Total.....	69 900,00 \$
5% sur 69 900,00.....	3 495,00 \$
Dû à Oscar Beulé.....	765,00 \$
Balance due.....	165,00 \$
Voyages d'inspections.....	268,15 \$
Total.....	<u>74 593,15 \$</u>

Cependant, le cahier des répartitions indique que le montant qui sera à prélever dans la paroisse est de 82 350,00 \$. Cette augmentation du coût des travaux était due à une dépense imprévue que l'entrepreneur n'avait pas à sa charge. La loi imposait en effet une taxe de 15 % sur les coûts totaux de la construction, ce qui eut pour effet de rajouter 10 125,00 \$ de frais supplémentaires. Quoi qu'il en soit, on peut facilement évaluer les travaux, une fois terminés, à un montant qui approche les 85 000,00 \$. Mais comment emprunter une telle somme ? Et qui allait défrayer les coûts de ces emprunts ?

Le financement

Les emprunts pour la construction de l'église de Saint-Pierre du Lac pouvaient se faire sous différentes formes. Comme nous l'avons vu auparavant, ce sont les syndics qui étaient responsables de trouver les sommes nécessaires. Et c'est plus particulièrement le secrétaire-trésorier, Joseph D. Michaud, qui en avait l'autorisation. Par exemple, le 14 février 1915, il fut accepté que :

[...] le secrétaire-trésorier soit autorisé à emprunter à un taux n'excédant pas (5 %) cinq pour cent la somme d'argent nécessaire pour compléter les travaux de la future église, aux conditions du contrat passé avec le Sieur Couture (*Livre des syndics*, 14 février 1915).

Mais ce ne sont pas seulement les syndics qui empruntèrent pour défrayer les coûts. Le curé, en son nom personnel, emprunta lui aussi des sommes considérables. Par exemple, le 27 août 1916, M. Michaud proposa d'emprunter 14 000,00 \$ pour payer le chauffage et le fini intérieur temporaire de l'église. Il y fut autorisé par Mgr André-Albert Blais le 11 septembre suivant.

La plupart de ces emprunts étaient faits auprès des établissements financiers. Cependant, avant même que les travaux de construction ne commencent, en mai 1914, les syndics empruntèrent une somme considérable d'un

particulier. Le 22 mars 1914, les syndics adoptèrent une résolution à l'effet d'emprunter de M. Philias Côté, de Saint-Octave de Métis, la somme de 35 000,00 \$ sur cinq ans, à raison de deux termes par année. Mais M. Côté affirma :

Le montant dont je peux disposer est de 34 000,00 \$. Je comptais sur un certain montant que je n'ai pas pu toucher, c'est ce qui m'empêche pour un autre 1 000,00 \$. Et par prudence, je ne veux pas me dégarnir complètement de fonds (*Lettre de M. Côté à J. D. Michaud, 23 mars 1914*).

L'emprunt fut donc de 34 000,00 \$, ce qui représente tout de même une proportion importante des dépenses totales. M. Côté joua donc un rôle important dans le financement de la construction de l'église.

Mais il s'agissait d'emprunts. Il fallait donc les rembourser. Le moyen courant de payer les frais de construction était la répartition légale. Il s'agissait en fait de répartir le coût des travaux parmi les paroissiens selon la superficie de terrain possédée par chacun et ce, peu importe le revenu de ces terres (Gauthier, *Construire une église...*, p.31). Un agriculteur qui avait alors une terre peu productive payait une répartition plus élevée qu'un dentiste qui avait un petit terrain au village. Dans le cas de

Val-Brillant, les paroissiens devaient payer une répartition équivalente à 45 % de la valeur de leur terrain, et ce en 30 termes, à raison de deux par année. Voici un exemple de répartition légale :

				177
<u>Plan I</u>				
no. du cad. 193		<u>Pierre Theophile.</u>		
		évaluation en 1914 =	\$ 1100.00	Évaluation foncière
		45% en 30 termes =	495.00	Montant total de la répartition
		1 1/2% par terme =	16.50	Montant par terme
<hr/>				
<u>1914</u>				
Août 18	1 ^{er} terme		\$ 16 50	
<u>9.15</u> juin 12	2 ^{es} "		16 50	
<u>1910</u> Août 7	3 ^{es} "		16 50	
février 10	4 ^{es} "		16 50	
Août 8	5 ^{es} "		16 50	
<u>1912</u> février 5	6 ^{es} "		16 50	
<u>1913</u> Août 4	7 ^{es} "		16 50	
février 4	8 ^{es} "		16 50	
<u>1914</u> Août 9	9 ^{es} "		16 50	
Mars 14	10 ^{es} "		16 50	

Source : Cahier des répartitions 1914-1949
Archives du presbytère de Val-Brillant

C'est le curé Michaud qui, en tant que secrétaire-trésorier des syndics, collectait les répartitions. Grâce aux cahiers de prônes qu'il nous a laissés, il nous est possible connaître la manière dont se faisaient les collectes :

Je collecterai cette semaine le deuxième terme de la répartition pour la nouvelle église. Pour qu'il y ait de l'ordre et pour que vous n'ayez pas à attendre trop longtemps après vos reçus, voici comment nous procéderons. Lundi pour le [premier] rang. Mardi, [deuxième] rang. Mercredi après-midi, [troisième] rang. Tachons de suivre cet ordre et nous nous en trouverons très bien. Je compte que ce second terme se paiera aussi bien que le premier sur lequel il ne me reste que quelques piastres à collecter (Cahiers de prône, 31 janvier 1915).

La collecte des répartitions n'était cependant pas toujours aussi facile. Nombreux furent les retards de paiement, à un point tel que certains durent être amenés devant les tribunaux. Outre la répartition, les gens du village organisaient parfois des activités pour financer leur nouvel édifice religieux. Par exemple, le 8 décembre 1915, quelques jeunes filles du village organisèrent un spectacle de théâtre et de musique au profit de l'église. Elles y amassèrent 70,65 \$.

Les travaux

Les travaux de construction s'échelonnèrent de mai 1914 à novembre 1916. Mais les sources écrites nous laissent peu de détails sur la manière dont se sont déroulés les événements. Les plans et devis de l'église,

pourtant si précieux, ne sont pas disponibles à Val-Brillant. Nous vous donnons donc ici quelques éléments qui se rattachent à cette période, en sachant fort bien que ceux-ci ne sont que trop sommaires.



Nouvelle église en construction, à côté de la première
Source : Cécile Bélanger, photo prise en 1915

Nous l'avons déjà observé, la première église était sur le bord de la ruine en 1913. Par conséquent, on ne la fit pas réparer. C'est pourquoi pendant la construction de l'église, les célébrations religieuses eurent lieu dans la salle paroissiale. On y avait déménagé des bancs et le maître-autel de la première église. Quoiqu'un peu à l'étroit

et pas toujours très confortables durant les dures journées de l'hiver, les paroissiens semblent s'être accommodés de cet édifice pendant la période des travaux.

Afin que ceux-ci se fassent dans l'ordre, l'architecte René-P. Lemay fut nommé surveillant des travaux, conjointement avec M. Joseph Gosselin, président des syndics, ainsi que le curé Joseph-D. Michaud (*Cahiers des syndics*, 19 avril 1914). Le 4 octobre, on put effectuer la bénédiction de la pierre angulaire de l'église.

Bénédiction de la pierre angulaire

L'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatorze, le dimanche, quatrième jour du mois d'octobre, en la fête de Notre-Dame du Saint Rosaire, dans l'après-midi;

Sa Sainteté Benoît XV, Pape, étant Chef Suprême de la Sainte Église Catholique Romaine;

Sa majesté Georges V étant roi de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et Empereur des Indes;

Son Excellence Monseigneur Pélégrin Stagni, Archevêque d'Aquila, étant délégué apostolique au Canada;

Son Eminence Louis-Nazaire Cardinal Bégin, Archevêque de Québec, étant Métropolitain de la Province Ecclésiastique de Québec;

Sa Grandeur Monseigneur André-Albert Blais étant Évêque de Saint-Germain de Rimouski;

Sir François Langelier étant Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec;

Le Sieur Herménégilde Boulay étant représentant du comté de Rimouski à la Chambre des Communes d'Ottawa;

Le Sieur Donat Caron étant représentant du comté de Matane

à la Législature de Québec;
Messire Joseph-Désiré Michaud étant curé de la paroisse de
Saint-Pierre du Val-Brillant;
Le Sieur Lucien Morin étant Marguillier étant en exercice de
la Fabrique de cette paroisse;
Le Sieur Joseph Gosselin étant Président de la Corporation des
Syndics nommés pour cette construction;
Le Sieur Joseph Sirois étant Maire de la Municipalité civile de
Saint -Pierre du Lac Matapédia;

Nous, soussigné, Evêque de Saint-Germain de Rimouski,
avons béni, avec les cérémonies prescrites, la pierre angulaire
de la nouvelle église de Saint-Pierre du Val-Brillant. La
nouvelle dite église, construite en pierre, par le Sieur Joseph
Couture, de Lévis, sur des plans tracés par le Sieur René-P.
Lemay, de Québec [...].

Ont été présents à cette cérémonie plusieurs membres du
clergé et un grand nombre de fidèles qui ont signé avec nous,
ainsi que le curé et l'architecte, le constructeur et les Syndics.

Le présent document, après avoir été fait et signé en
double, a été enfermé dans une bouteille en verre, cachetée de
cire, qui a été scellée dans la pierre angulaire de ladite église.
Cette pierre, marquée de deux croix, a été maçonnée ensuite à
l'angle est de la façade, dans le cordon du contrefort, à quatre
pieds au niveau du sol.

Fait à Saint-Pierre du Val-Brillant les jour et an que dessus.

(LES
SIGNATURES)
(Joseph-D. Michaud, *Notes historiques...*, p.206-208)

On peut se demander aussi pourquoi les travaux
prirent plus de temps que prévu. On se rappellera que lors
du décret permettant la construction de l'église, et lors de

l'entente passée entre les syndics et l'entrepreneur, la fin des travaux étaient prévue pour novembre 1915. Mais ce n'est qu'un an plus tard que l'église fut terminée. Sur ce point, il est difficile de trouver une explication. Une cause possible fut la mort de l'architecte René-P. Lemay au courant de l'été 1915. C'est M. Oscar Beulé, principal associé de M. Lemay, qui prit aux mêmes conditions la suite des travaux le 18 juillet 1915. Mais en réalité, il semble qu'il y eut plutôt une erreur d'évaluation de la durée des travaux.

Le matériau de base pour la construction de cette église était la pierre de carrière. Celle-ci provenait de la carrière McGrevy, ouverte en 1872, et qui fournissait aussi à l'époque la pierre pour la construction du chemin de fer. Au mois de juin 1916, les travaux de structure étaient en grande partie complétés. Des mesures furent alors entreprises par les syndics de la paroisse dans le but d'exécuter les travaux de fini intérieur temporaire de l'église, afin que celle-ci soit apte au culte. Le 4 juin 1916, une demande fut faite à l'architecte Beulé pour préparer les plans de ces travaux. Ceux-ci consistaient en la pose d'un système de chauffage, un lattage et un vernissage

des bancs, une couche de sélénite et une couche de peinture à l'eau sur les murs et la menuiserie des voûtes. On accepta la soumission de M. Joseph Couture au montant de 7 000 \$ le 9 juillet 1916. Le 21 du même mois, les travaux furent approuvés par l'évêque André-Albert Blais.

Regard sur l'architecture

Consacrons maintenant quelques pages aux aspects architecturaux de cette église. Elles nous permettront entre autres de prendre connaissance des modifications qui furent apportées aux plans de l'architecte, mais aussi de saisir la signification de l'architecture gothique et comment elle se rattache à l'église de Saint-Pierre du Lac.

Quelques changements sur les plans

L'église de Val-Brillant, telle qu'on la connaît aujourd'hui, aurait pu avoir une toute autre allure. Dans ses communications avec le curé Michaud, l'architecte René-P. Lemay nous donne quelques détails intéressants.

Les plans et devis de l'architecte prévoyaient la construction d'une église et d'une sacristie neuve.

Cependant, malgré les termes de ce contrat, il semble que l'on faillit avoir un tout autre aménagement :

Mes plans sont acceptés par Monseigneur. Il n'a fait qu'une objection : Celle de n'avoir pas prévu [...] des fondations permanentes pour y placer votre sacristie actuelle, au bout de l'église. Il m'a ordonné d'inclure cette description au devis, et de faire parementer la vieille sacristie en pierre et la «rafistoler» pour qu'elle s'harmonise avec l'église (René-P. Lemay au curé Michaud, 14 janvier 1914).

Heureusement, quelques semaines plus tard, à la suite des discussions entre l'architecte et l'évêque, cette mesure fut écartée. Les paroissiens allaient avoir une sacristie neuve. Une autre modification fut apportée aux plans originaux de Lemay. Au tout début, les cloches devaient se trouver dans les tours en pierre. Suite à la construction de ce genre de clocher tout près de Montréal et qui donnait un résultat déplorable, l'architecte dessina un projet de clocher avec lanterne pour les cloches (René-P. Lemay au curé Michaud, 14 janvier 1914).

Des problèmes avec l'entrepreneur ?

«Vous m'intriguez un peu quand vous dites que le papa Couture n'a pas donné à Métis tout ce que l'on était en droit de s'attendre de lui, et que même il pourrait s'en suivre des ennuis. Ce bonhomme là serait-il à double-face ? S'il veut blaguer ainsi chez vous il se pourrait qu'il y ait du bruit dans Landerneau. Donnez-moi donc si possible quelques détails relatifs aux reproches faits à Couture, afin que je lui tâte le pouls et le mette sur ses gardes, [quant] à l'ouvrage qu'il doit faire pour vous» (R.-P. Lemay, à J.-D. Michaud, 20 avril 1914).

Les caractéristiques architecturales

L'église dont nous sommes à faire l'histoire est de type néogothique flamboyant. Ce genre d'architecture prit ses racines dans l'évolution de l'architecture romane (pour cette partie concernant l'architecture, Jacquet, *Histoire de l'architecture*, p.28-35). En général, l'église romane du 10^e siècle était en effet constituée d'une nef rectangulaire, traversée par un transept. Une abside venait prolonger la nef. Pour sa résistance au feu, on pensa aussi, durant cette période, à remplacer le bois par de la pierre comme matériau de construction. Mais cette transition causait des problèmes. La charpente de bois étant supprimée, les murs devaient être construits plus épais afin de supporter la voûte qui couvre l'ensemble de la nef. Encore pour des fins de rigidité, les constructeurs de l'époque ne pouvaient se permettre de faire de grandes fenêtres. Les églises

romanes étaient donc basses, peu éclairées et leurs voûtes étaient généralement étroites.

C'est l'avènement de la voûte à arêtes qui provoqua un changement majeur au niveau de l'architecture religieuse. Les voûtes, dès lors, cessèrent d'être uniformes, cylindriques. Elles étaient séparées en sections carrées, où deux voûtes s'entrecroisaient perpendiculairement (système de croisée d'ogives). Ces sections étaient séparées par des arcs-doubleaux qui reposaient sur les piliers et les contreforts de l'église.

On pouvait désormais bâtir plus haut, plus grand, avec plus de fenêtres. L'architecture gothique naissait. À partir du 13^e siècle, l'art gothique, combiné à une ferveur religieuse croissante, allait être dominant, surtout en France. On caractérisa cette période de «gothique flamboyant».

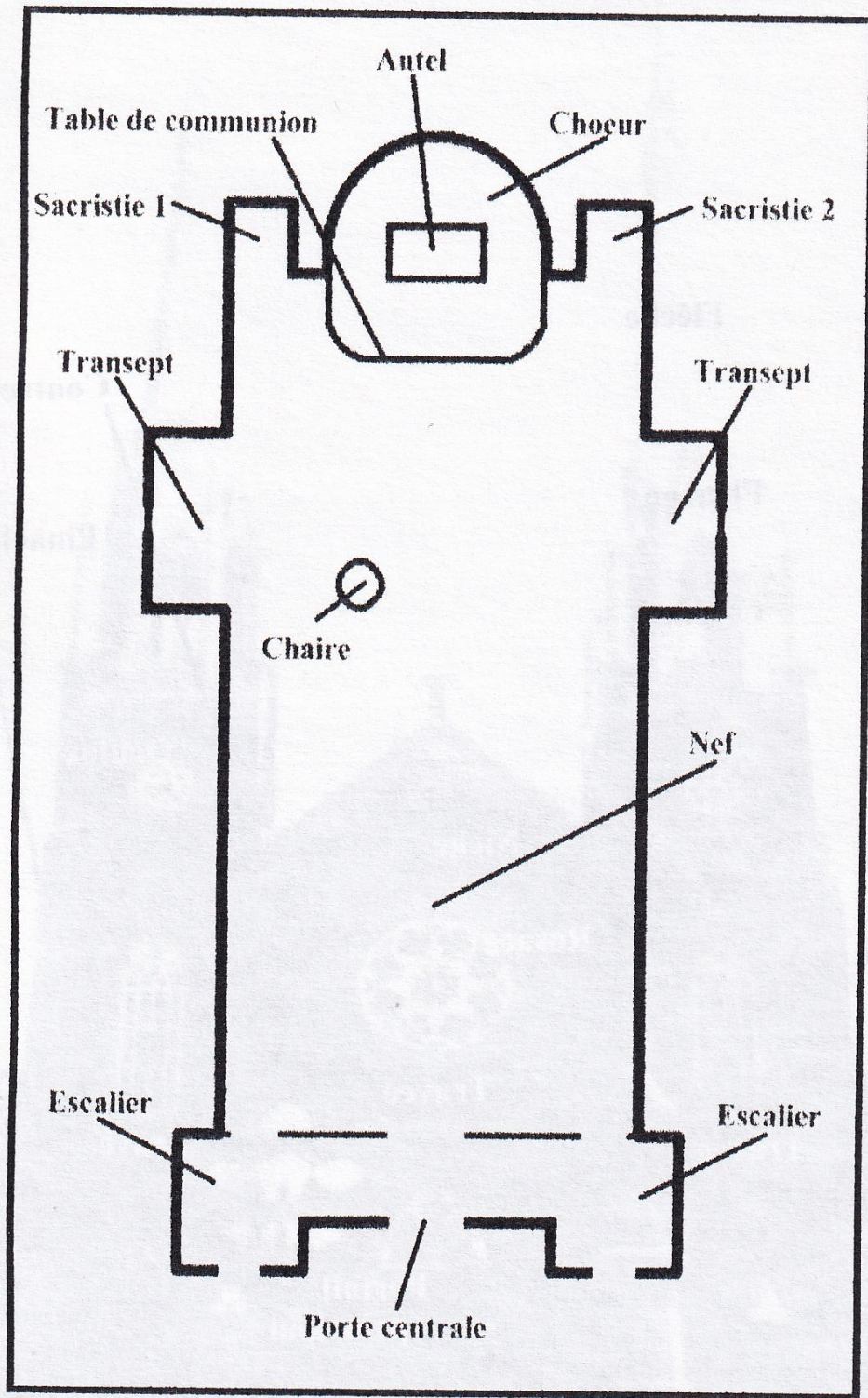
Au 15^e siècle, la France de la Renaissance, à laquelle l'Italie servait de modèle, méprisa l'art gothique, trop anti-romain. C'est le romantisme du 19^e siècle qui redonna à l'architecture gothique un second souffle (d'où le qualificatif de «néo»gothique). Ce fut particulièrement le cas au Québec, où l'on construisit durant cette période

un bon nombre d'églises de ce style. Et la construction de l'église de Val-Brillant en un exemple.

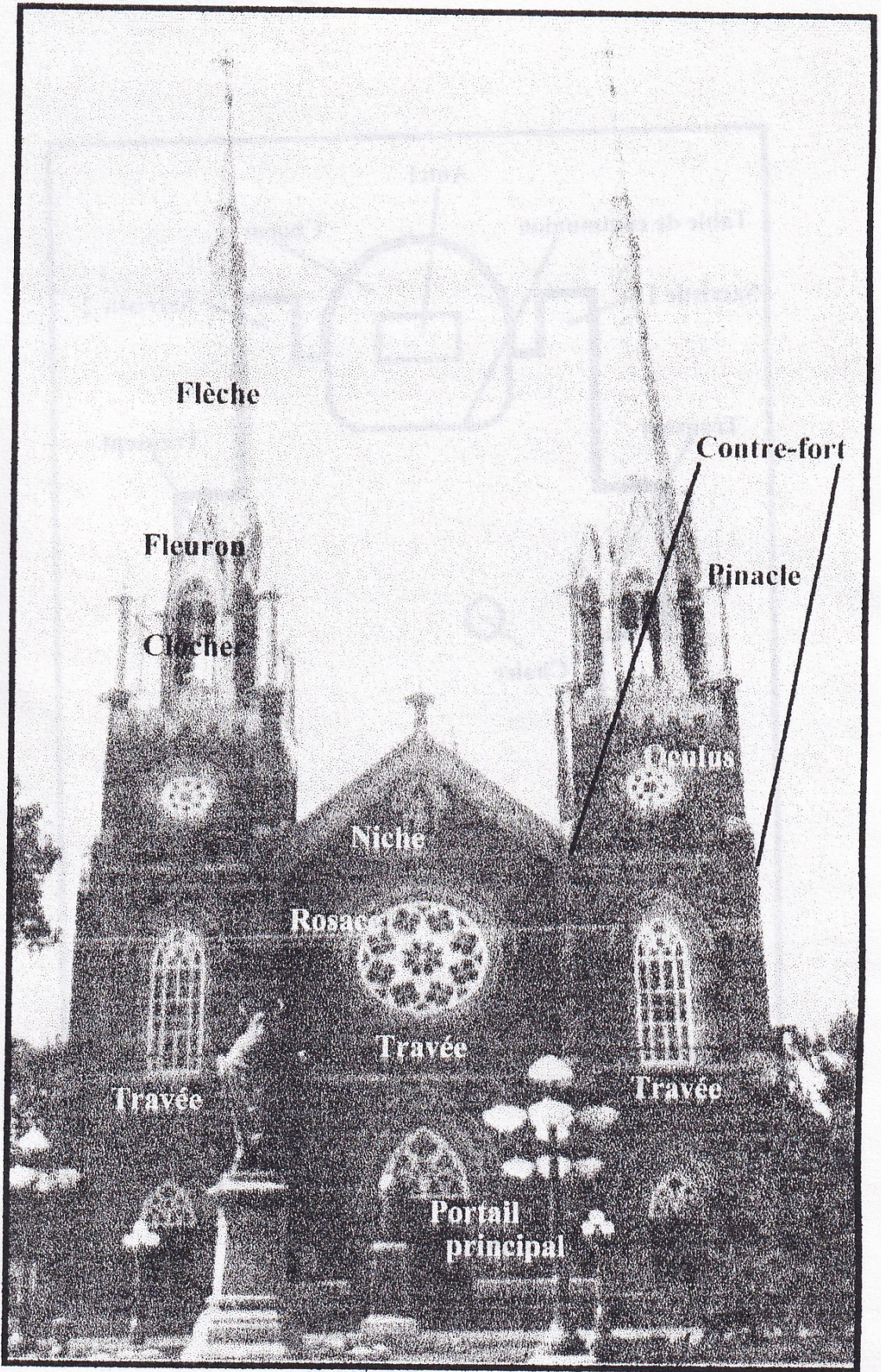
Du haut de la chaire : Pas de commerce de dimanche

«Je fais appel au Conseil du village maintenant et je lui demande de faire fermer les magasins le dimanche. Plusieurs magasins sont remplis dans l'après-midi d'enfants et de jeunes gens qui gaspillent une partie de leur salaire de la semaine. C'est une cause de désordre et de péchés ! » (Joseph-D. Michaud, 6 août 1916).

Plusieurs caractéristiques font de l'église de Val-Brillant une œuvre gothique. On peut remarquer la persistance de l'ogive, tant dans la voûte que dans la forme des vitraux et des portails avant et latéraux. Les flèches sont aussi typiquement gothiques : longues, étroites et pointues, celles-ci indiquent le chemin du paradis, lieu ultime du repos des âmes. C'est aussi le plan général de l'église qui affiche les signes de cette architecture. La nef, les transepts et le chœur, qui représentent l'église sous le plan de la croix latine, en sont un exemple.



Plan général de l'église



Dimensions générales de l'église

Longueur	192 pieds
Largeur	68 pieds
Hauteur au transept	101 pieds
Hauteur au-dessus des lambourdes	40 pieds

Les premières célébrations

En novembre 1916, près d'une année après la fin prévue des travaux, l'église était presque prête pour accueillir ses premiers visiteurs. Le vingt novembre de cette année, Rimouski émit le décret d'érection du chemin de croix de l'église. Le lendemain, monseigneur André-Albert Blais de Rimouski donna la permission au curé Michaud de célébrer les offices dans le nouvel édifice :

Vous [...] avez transporté [dans la nouvelle église] avec empressement tout l'ameublement de l'ancienne église et vous me demandez maintenant la permission de célébrer les Saints Mystères et de remplir à la fois les divers offices du ministère sacré. Je le veux bien, et vous aurez sans doute le soin de pourvoir à ce que toutes les règles de la liturgie sacrée soient bien fidèlement observées dans ce nouveau local (A.-A. Blais, 21 novembre 1916).

La première messe dans cette église eut lieu le 26 novembre. Certains remarqueront que *Les notes*

historiques du curé Michaud mentionnent le 25 novembre comme date de cet événement. Cependant, de nombreux documents officiels mentionnent le 26 novembre. Le curé aurait-il fait une erreur ? Quoi qu'il en soit, le curé y adressa quelques mots de félicitations et de remerciements aux paroissiens qui remplissaient la nef et les jubés. On aurait pu s'attendre à plus lors d'une première messe dans la nouvelle église. On aurait peut-être aimé avoir un sermon du curé concernant cette importante construction ainsi que de l'entendre mentionner le courage des paroissiens. Mais ce ne fut pas le cas. Pire, le curé ne fit aucun sermon lors de cette messe. Du moins, les cahiers de prône du curé Michaud, pourtant riche en détails, n'en font pas mention.

Et la vieille église...

C'est le 10 décembre 1916 que la fabrique de Saint-Pierre du Lac ratifia le contrat de vente de la première église et de sa sacristie. Monsieur Jean-Baptiste Ross acheta les édifices au montant de 85,00 \$.

Le 3 décembre, on fit la cérémonie d'érection du chemin de croix de l'église :

La cérémonie fut présidée par le curé. M. l'abbé T.A. Ouellet, vicaire, fit le sermon de circonstances. Les

stations étaient portées par les officiers et les chefs de groupe de la Ligue du Sacré Cœur. La cérémonie eut lieu dans l'après-midi et se termina par le Salut solennel du Très Saint Sacrement. Presque toute la paroisse y assistait (Joseph-D. Michaud).

Le 15 juin 1917, l'église accueillait, pour la première fois, les nouveaux communiant. Les 57 jeunes avaient fait de nombreux efforts pour cette célébration : 6 semaines de catéchisme et 3 jours de retraite avec le vicaire. Enfin, ce n'est qu'à la fin de l'été 1917, soit le 19 août, que l'on fit la bénédiction solennelle de l'église.

Du haut de la chaire :

la conscription...l'arrêt de mort de notre pays

«Tout le monde sait qu'il y a devant le parlement d'Ottawa un projet de conscription militaire pour tous les hommes du Canada âgés de 20 à 45 ans. Je n'ai pas besoin de vous dire ce que je pense de ce projet : vous le supposez bien. Je sais moi aussi ce que vous en pensez et j'ai appris que vous voulez protester contre ce projet que les hommes les mieux éclairés appellent l'arrêt de mort de notre pays, s'il vient à être voté» (Joseph-D. Michaud, 17 juin 1917).

Construire une église est une entreprise de longue haleine, nous avons pu nous en rendre compte. Ce n'est qu'à la suite des tâtonnements des acteurs impliqués dans

le sort de la vieille église que l'on mit en branle les procédures menant à l'érection de l'église actuelle. Son architecture, qualifiée de néogothique flamboyant, en faisait, et en fait toujours, l'une des plus belles églises de la région.

Cependant, il restait encore beaucoup à faire avant d'en arriver au résultat final que nous connaissons aujourd'hui. Effectivement, l'intérieur de l'église n'était pas parachevé. De plus, on y trouvait l'ameublement de l'ancienne église. En 1922, Joseph-Désiré Michaud écrivait : «Quand [l'église] sera décorée de l'intérieur, ce qui ne devrait pas tarder, les paroissiens de Val-Brillant n'auront rien à envier aux autres paroisses du diocèse, pour leurs édifices religieux» (*Notes historiques...*, p. 208). Ce ne sera cependant que sept années plus tard que l'église sera complétée. Le prochain chapitre est consacré à la période du parachèvement et de la décoration intérieure de l'église, alors que le Québec tomba dans la plus grande crise économique de son histoire.

Du haut de la chaire : Des dames corrompues

«Cette année, comme d'habitude, je suppose, on verra des femmes et des filles, venir afficher publiquement leur corruption ou leur bêtise, en venant s'exhiber sur la rue, dans l'église même, à moitié vêtues. [...] La religion n'a pas changé sur ce point et elle ne changera jamais. Ce sera toujours un péché grave pour une femme ou une fille que de manquer aux lois les plus élémentaires de l'Église. Et ce sera un devoir pour les prêtres de leur refuser les sacrements» (Joseph-D. Michaud, 11 mai 1919).

Chapitre 3

Parachèvement, décoration intérieure et consécration de l'église (1928-1949)

Le curé Michaud, qui en fit beaucoup pour la construction de l'édifice, n'avait pas l'intention de laisser l'intérieur d'une si belle église dans un état aussi dénudé :

Il y a bientôt quinze ans que [notre église] est construite. Bien des paroissiens qui l'ont vu commencée sont aujourd'hui dans le cimetière. Ne pensez-vous pas qu'il est temps de la parachever, pour que les plus âgés d'entre nous puissent en jouir quelques années ? [...] C'est une suggestion que je vous fais. Et si vous voulez y réfléchir, bien vous penserez comme moi [...]. Si ce projet se réalisait, nous demanderions des soumissions à l'automne, ou dans le cours de l'hiver, et les travaux commenceraient le printemps prochain (Joseph-D. Michaud, 19 février 1928).

Tout comme pour la construction, voyons les étapes qui menèrent au parachèvement final et à la décoration de l'église. Puisque le parachèvement et la décoration se firent en deux étapes distinctes et qu'elles ne furent pas financées par les mêmes moyens, elles seront traitées séparément.

Le parachèvement (1928-1930)

La requête

Parce que, tout comme la construction, le parachèvement intérieur nécessite des dépenses considérables, celui-ci ne peut se faire sans le

consentement des paroissiens. C'est le 26 août 1928 que les paroissiens de Val-Brillant remirent une requête à l'évêque de Rimouski demandant ces travaux. Quelles étaient les causes exprimées dans cette requête ? «[Les] paroissiens sont anxieux de voir commencer au plus tôt ces travaux, tant pour jouir de l'avantage d'une église décorée que pour faire épargner à la fabrique des frais considérables de chauffage».

La paroisse fut bien entendu majoritairement d'accord pour faire exécuter ces travaux. Seulement 31 francs-tenanciers ont refusé de signer la requête contre 260 qui y étaient favorables.

Le décret de l'évêque permettant les travaux

C'est suite à l'envoi d'un délégué chargé d'étudier la situation que l'évêque émit son décret permettant les travaux, le 23 novembre 1928. Deux jours plus tard, le curé ne se priva pas de féliciter ceux qui avaient signé la requête, mais aussi de réprimander ceux qui ne l'avaient pas fait :

Maintenant la question est réglée définitivement. Je remercie de tout cœur la paroisse de son bel exploit d'entente et de concorde. Il y en a quelques ombres,

sans doute ; mais où serait la part de l'avocat du diable ? «Il faut que le scandale arrive» a dit Notre Seigneur ; mais malheur à celui par lequel il arrive. Je ne blâme pas quelques paroissiens qui ont refusé de signer la requête ; mais je me demande pourquoi ce sont toujours les mêmes qui causent des embarras à la paroisse, quand elle veut exécuter des œuvres (Joseph-D. Michaud, 25 novembre 1928).

Changement de syndics

C'est en décembre 1928 qu'il y eut mutation de syndics dans la paroisse de Saint-Pierre du Lac. En effet, il fut proposé par les commissaires civils de remplacer les syndics de la construction de l'église par une nouvelle organisation qui n'aurait qu'à s'occuper des coûts du parachèvement. Les répartitions de la construction étant en grande partie payées, c'est la Fabrique qui prit la succession des affaires de la construction.

L'évêché de Rimouski accepta donc la démission des premiers syndics le 7 décembre 1928, suite à la reddition de leur compte final avec la fabrique. L'acte de démission fut émis le 9 décembre. Le 30 du même mois, on procéda à l'élection des nouveaux syndics responsables du parachèvement intérieur. P.Arthur Côté fut élu président, le secrétaire-trésorier fut une fois de plus M.

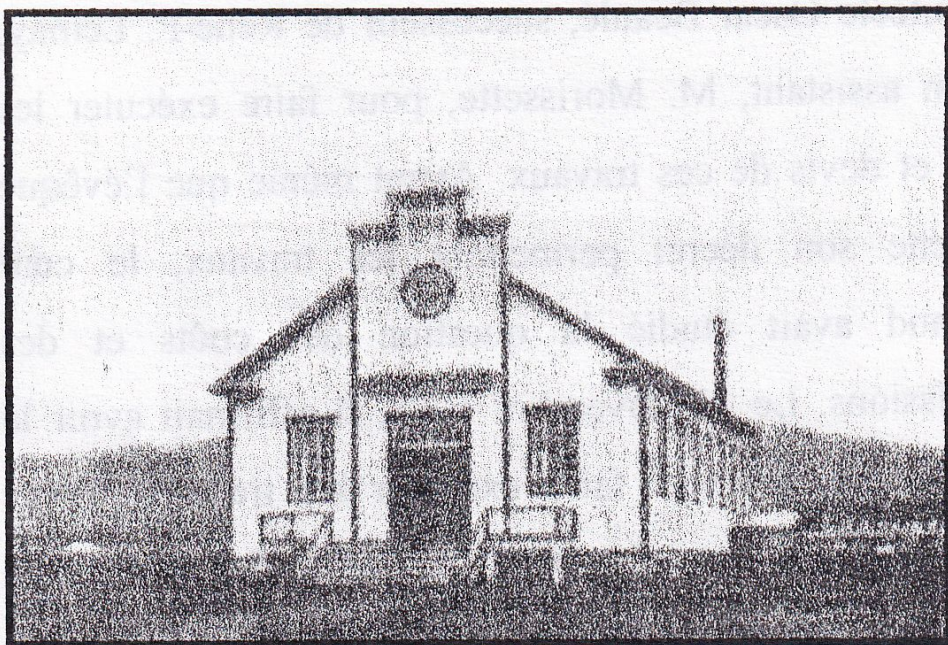
Joseph-D. Michaud. Les autres membres étaient MM. Ernest Beaulieu et Zénon Turcotte. L'affaire des syndics étant résolue, on pouvait maintenant trouver un architecte et une soumission.

L'architecte, la soumission et les coûts

On fit une fois de plus appel à l'expérience de l'architecte Oscar Beaulé, successeur de René-P. Lemay, et son assistant, M. Morissette, pour faire exécuter les plans et devis de ces travaux. Avant même que l'évêque n'émette son décret permettant les travaux, le curé Michaud avait étudié la question des coûts et des soumissions. Le 11 novembre 1928, il affirmait avoir la certitude de pouvoir faire exécuter les travaux prévus pour un montant d'environ 60 000 \$. Impossible cependant de retracer les personnes avec qui il aurait fait affaire. C'est M. Albert Giroux, de Saint-Casimir, qui fut choisi pour l'exécution de ces travaux, pour un montant de 64 800,00 \$.

Les travaux

C'est le 8 avril 1929 que commencèrent les travaux à l'intérieur de l'église. Pour pouvoir poursuivre les offices du culte, on aménagea la salle paroissiale du village en chapelle temporaire pour une dizaine de mois. Et en quoi consistaient ces travaux ?

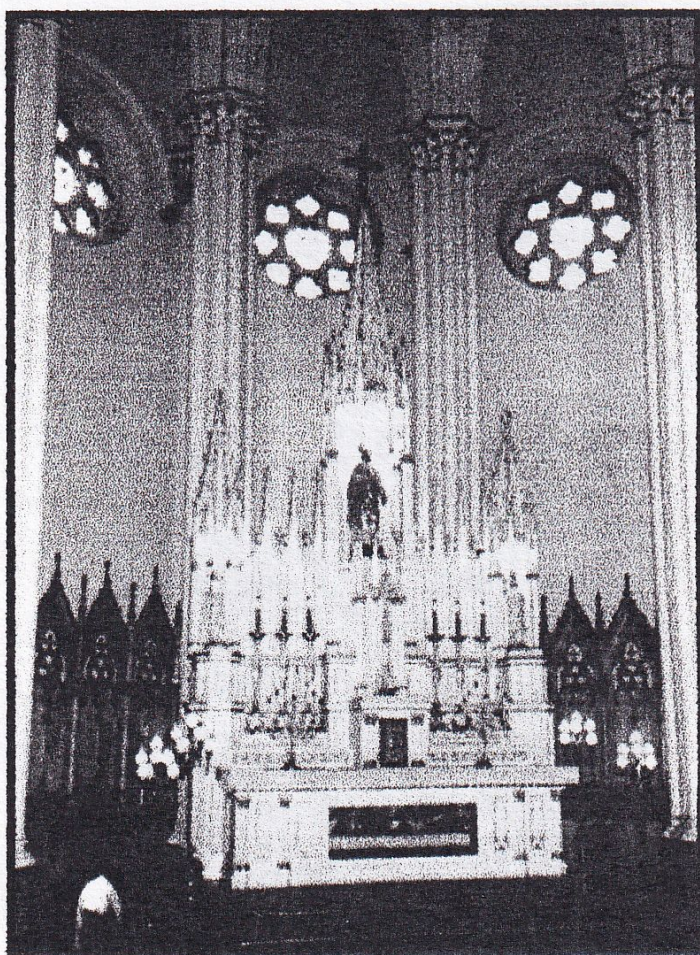


Salle paroissiale Saint-Pierre

Source : Livret souvenir de Val-Brillant, s.d.

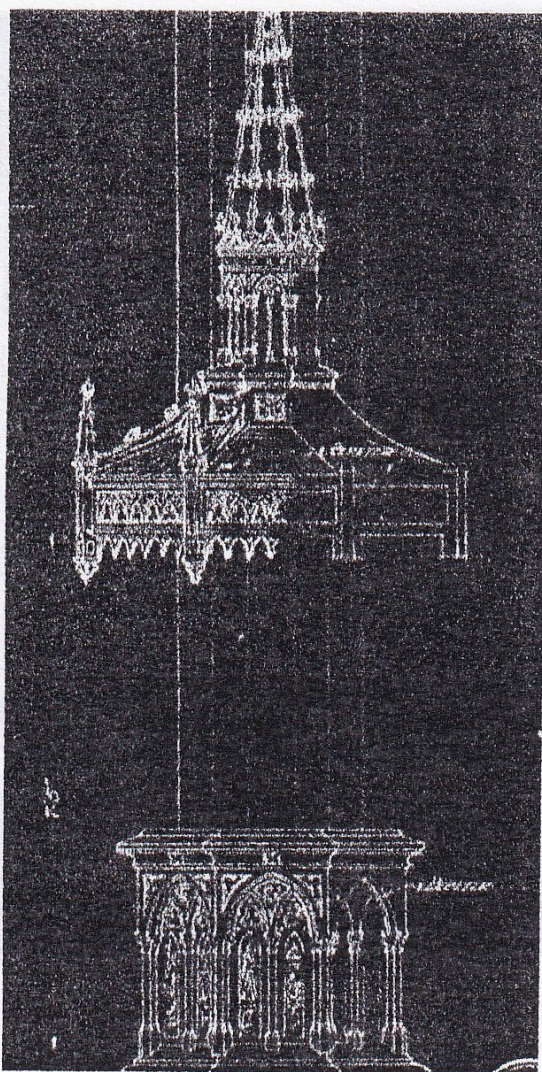
Le gros de la tâche était de faire la finition de tout l'intérieur de l'église au plâtre. On monta alors les échafauds et l'on procéda d'abord à l'application de lattes aux endroits prévus, principalement sur les voûtes. Ces lattes étaient soit en bois, soit en métal. On recouvrit

ensuite le tout de trois couches de plâtre blanc. On fit ensuite les moulures de plâtres des colonnes, corniches et vitraux. On enleva aussi un jubé. Car croyez-le ou non, il y avait un autre jubé par-dessus l'emplacement de l'orgue actuel. On répara aussi les rampes et perrons extérieurs. Au niveau de la charpenterie et de la menuiserie, on calfeutra les yeux de bouc. On dut



Chœur et maître-autel
Source : Joël Tremblay, 1999

aussi faire pivoter l'un de ceux-ci de 1/8 de tour car il avait mal été posé. Ce sont aussi les deux sacristies, les vestibules et les couloirs qui furent achevés. On y fit toute la menuiserie (portes, armoires, planchers) en merisier. Mais c'est aussi toute la menuiserie de l'église que l'on construisit, tant les bancs, les confessionnaux que la chaire et le maître-autel.



Plan de la chaire

Source : Archives du presbytère, Val-Brillant, 1929

En fait, l'église était pratiquement nue avant le début des travaux. Comme on peut le constater, le fini temporaire de l'église, complété en 1916, était loin de rendre à cette église toute la richesse qu'elle méritait. De plus, on peut facilement comprendre qu'après les travaux, l'église, rajeunie, était aussi beaucoup plus chaude. Malgré la volonté de célébrer la messe de minuit dans l'église fraîchement achevée, les travaux ne prirent fin que le 23 janvier 1930 :

Comme il serait impossible de donner la messe de minuit à plus d'un quart de la paroisse (parce que les messes avaient lieu à la salle paroissiale), j'ai cru qu'il valait mieux ne pas en avoir cette année. Je dirai ma première messe à 18 :00, la seconde à 18 :30 et la troisième à 19 :00. M. le vicaire dira les siennes à 20 :00, 21:00 et 22:00 (Joseph-D. Michaud, 22 décembre 1929).

Le financement

Puisque ces travaux demandaient une somme considérable, c'est encore une fois sous forme de répartition que l'on entreprit de financer les travaux. Le premier terme commença dès le premier août 1929. Afin d'éviter les retards de paiement comme lors de la première répartition, le curé Michaud prévint des sanctions pour les

retardataires : une hausse de 2 % du taux d'intérêt pour chaque paiement.

La décoration (1929-1930)

L'intérieur de l'église allait être parachevé, mais il fallait aussi la décorer. Car il n'était nullement question de remettre dans l'église les éléments décoratifs de l'ancien édifice religieux. C'est sous forme de souscription volontaire que l'on fit le financement de la décoration, et ce en 1929 et 1930. Voici la liste des ornements se rattachant à cette souscription :

Item	Prix	Souscription	Fabrique
Éclairage électrique	1 780,36 \$	1 495,90 \$	284,46 \$
Chemin de la croix	1 400,00 \$	1 400,00 \$	
Verrière de l'orgue	400,00 \$	400,00 \$	
Statue Saint-Pierre	300,00 \$	300,00 \$	
Catafalque (estrade pour cercueil)	300,00 \$		300,00 \$
6 lustres pour cataf.	291,00 \$		291,00 \$
Chandelier pour cataf.	150,00 \$	75,00 \$	75,00 \$
Garniture maître-autel	371,00 \$	371,00 \$	
Garniture aut. B.M.V.	174,50 \$	174,50 \$	
Garniture aut. S. Jos.	174,50 \$	174,50 \$	

Garniture aut. Sacré C.	160,00 \$	160,00 \$	
Garniture aut. S. Franç.	160,00 \$	160,00 \$	
Lampe du sanctuaire	225,00 \$	225,00 \$	
5 statues	246,92 \$	200,00 \$	46,92 \$
Calice	175,00 \$	175,00 \$	
Candélabres élec.	122,50 \$	122,50 \$	
Bénitiers en pierre	87,00 \$	87,00 \$	
Vases à fleurs dorés	85,00 \$	85,00 \$	
Grand crucifix	125,00 \$	125,00 \$	
Anges porte-lumières	70,00 \$	70,00 \$	
Chandel. Des acolytes	79,25 \$	79,25 \$	
Statue N.-D. du purga.	65,00 \$		65,00 \$
Paire de candélabres à bougies	55,00 \$		55,00 \$
Canons d'autel	50,00 \$	50,00 \$	
Couvertures d'autel	35,00 \$	35,00 \$	
Bénitier et encensoir	32,00 \$	32,00 \$	
6 vases à fleurs	30,00 \$	30,00 \$	
Fleurs	39,00 \$	39,00 \$	
Burettes	6,00 \$	6,00 \$	
TOTAL	7 2119,03 \$	6 221,65 \$	1 147,38 \$

Le 21 juillet, le curé de la paroisse annonçait qu'il faudrait un nouveau chemin de croix. Il en trouva un à 100,00 \$ par station, et trouva les 14 généreux souscripteurs pour cet achat. On inscrivit le nom de

chacun d'eux sous chaque station. On en fit la bénédiction le 19 janvier 1930. Durant cette campagne de souscription, le curé Michaud encourageait fortement les paroissiens à donner généreusement pour l'ornementation de l'église :

Ainsi, il faudrait un service de chandeliers neufs pour le maître-autel, 7 pièces, du prix de 53,00 \$ chacune. Trouverai-je sept paroissiens généreux qui accepteraient de me donner chacun 53,00 \$ chacun pour la garniture du maître-autel ? Pourquoi pas ? [...] Pour les bourses plus humbles, j'ai encore quelque chose meilleur marché ; 6 chandeliers et une croix pour l'autel Saint-Joseph, au prix de 23,50 \$ du morceau. Quant à l'autel de la B.M.V., je compte sur les Enfants de Marie et les congrégations pour lui fournir sa garniture. Il en sera de même de l'autel de Saint-François d'Assise et du Sacré-Cœur, qui seront à la charge, l'un des tertiaires, l'autre de la Ligue du Sacré-Cœur. [...] [Je] demande à toutes les familles de la paroisse de faire leur part. Je recevrai avec plaisir toutes les sommes de 1,00 \$, en montant, qu'on voudra bien m'offrir pour l'ornementation de l'église (Joseph-D. Michaud, 8 septembre 1929).

Mais ce ne sont pas tous les paroissiens qui pouvaient entendre les requêtes du curé lors des messes. Dans la Vallée de la Matapédia, où l'activité forestière était pratiquement la base de l'économie, les camps de bûcherons étaient nombreux :

Pour les chantiers, j'ai un bel article qui va rencontrer la vue de tous les hommes. C'est un beau Calice d'une valeur de 175,00 \$. Que de blasphèmes on vomit, dans les chantiers,

contre le Calice où coule le sang de Notre-Seigneur ! Hé bien ! C'est le temps de réparer en partie ces blasphèmes en contribuant à l'achat des vases sacrés qui servira à dire la messe pour les pécheurs. Qu'on ouvre une souscription dans chaque «camp». M. Côté pourra déterminer la somme que chacun de ces «camps» pourra verser, en proportion du nombre d'hommes (Joseph-D. Michaud, 29 septembre 1929).



Autel Sacré-Cœur
Source : Joël Tremblay, 1999

Du haut de la chaire :

Pas d'absolution pour ceux qui dansent

«À propos de la danse. Elle reste défendue, comme par le passé : que ce soit aux noces ou dans d'autres circonstances. On se rend passible du refus de l'absolution, si l'on dans ; et surtout si l'on laisse danser dans sa maison. Quelles que soient les raisons que l'on donne, la danse demeure une occasion de pécher, et une occasion plus grande que jamais, à cause du dévergondage des mœurs et des toilettes féminines. Et il faut, pour des chefs de familles, avoir une dose extraordinaire de courage présomptueux, ou une non moins grande dose d'inconscience pour accepter la responsabilité de toutes les fautes qui se commettent à l'occasion d'une danse. [...] Donc qu'on se le tienne pour dit, pas d'absolution pour ceux qui dansent (Joseph-D. Michaud, 27 octobre 1929).

Du haut de la chaire : Hitler...l'Attila des temps modernes

L'heure est grave. La guerre sera sûrement déclarée d'ici quelques heures, à moins d'un miracle. Dieu le fera-t-il ? [...] Hitler...l'Attila des temps modernes, comme lui le «fléau de Dieu»...tant qu'on peut encore prier, la situation n'est pas encore désespérée. Joignons nos prières à celles du monde entier. Cet après-midi, [...] assistons à la messe de la paix (Joseph-D. Michaud, août 1939).

Consacrons maintenant les derniers paragraphes de ce chapitre à la consécration de l'église, qui eut lieu en 1949 (et non en 1959, comme un livre et un site Internet se plaisent à le dire).

La consécration de l'église : 1949

La consécration d'une église est un événement important pour une paroisse. Elle met un terme au paiement de la dette encourue par les travaux de construction ou de parachèvement. C'est le 19 septembre 1949 que l'on fit la consécration de l'église Saint-Pierre du Lac, à Val-Brillant. On profita aussi de l'événement pour faire le dévoilement du monument Pierre Brillant, curé fondateur de la paroisse. Mais déjà quelques temps avant ces événements, on s'interrogea si cette fête aurait bien lieu durant l'année 1949.

Une communication du curé Michaud à Mgr Courchesne, de Rimouski, nous en apprend beaucoup à ce sujet. Tout d'abord, une consécration ne peut se faire que lorsque la fabrique ou les syndics ont remboursé la majeure partie des dettes se rattachant aux travaux de parachèvement intérieur. En décembre 1948, cette dette

était de 34 200,00 \$, ce qui remettait en cause toute la signification même de la consécration. Le curé Michaud eut aussi des problèmes en ce qui concernait le monument Pierre Brillant :

Je me suis mis entre les mains de maître Dominique Cogné, un belge, de Montréal, qui m'a déjà fait mon monument Sacré-Cœur. [...] Je ne sais pas pour quelle raison j'ai de la misère à le faire marcher. De plus, je suis pris avec les questions du fédéral dans la question des importations. J'aurai peut-être plus de chance avec M. St-Laurent (13 décembre 1948).

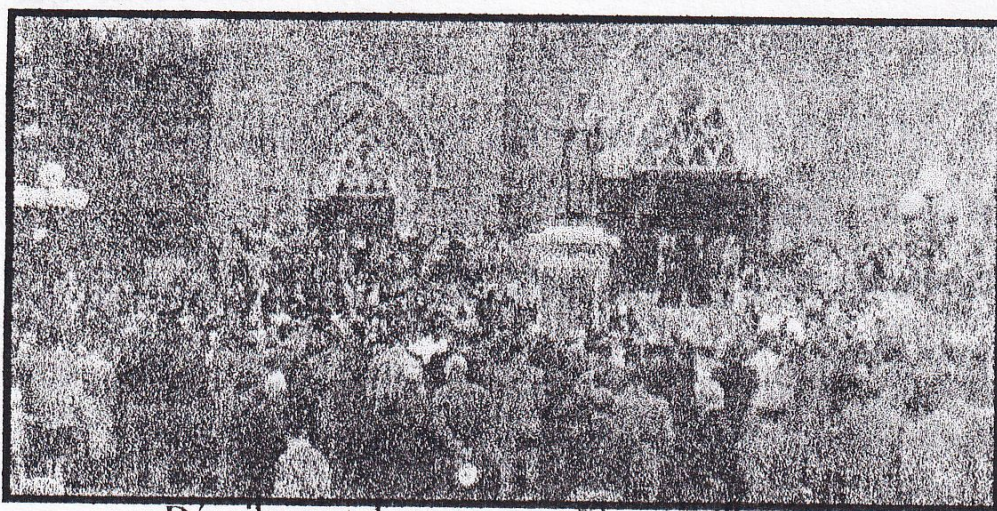
Enfin, c'est l'état de santé du curé Michaud qui pouvait ne pas permettre le déroulement normal des activités de 1949. Ce dernier, au lieu de prendre des vacances à Trois-Rivières, alla séjourner à l'Hôtel-Dieu de Montréal pour y passer des examens et se reposer.

On peut le voir, rien ne certifiait à ce moment les fêtes prévues pour septembre 1949. Mais heureusement, le cours des événements changea. Le 13 février 1949, Michaud dit à ses paroissiens :

C'est une affaire décidée que la consécration de l'église aura lieu le 19 septembre prochain. Mgr l'archevêque et moi nous sommes demandé, un moment, si le délégué apostolique consentirait, vu la dette qui reste encore à payer. Mais vu que cette dette ne comporte pas d'hypothèque, que l'emprunt est fait dans la paroisse et

que les revenus de la fabrique nous permettent de la payer facilement, le délégué a permis, avec grande bienveillance, félicite le curé et les paroissiens et leur fait ses meilleurs souhaits.

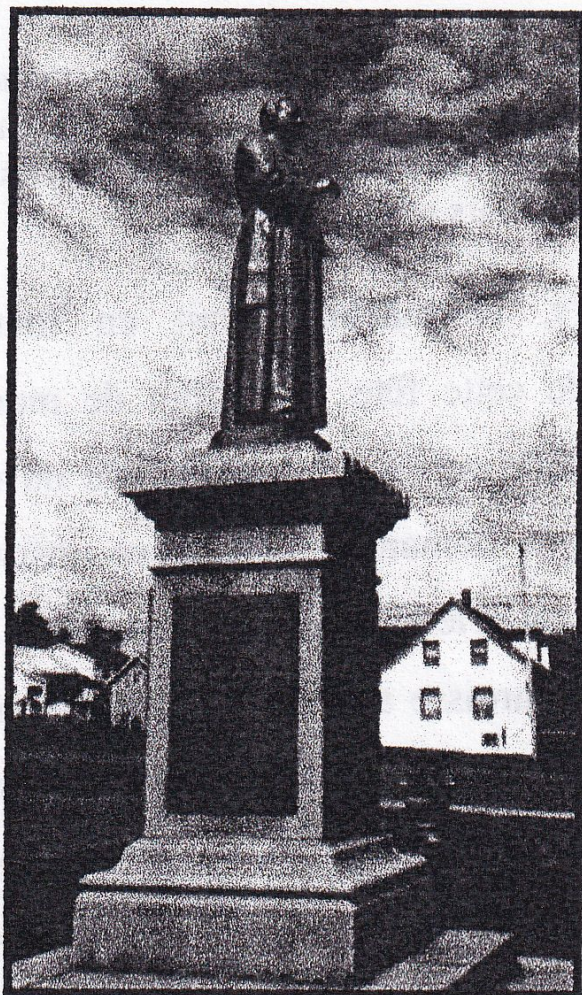
Dès lors, la machine était en marche pour l'organisation de cette fête. Au début de mars, le curé régla les problèmes reliés à la commande du monument Pierre Brillant. Il demanda aussi avec insistance aux paroissiens d'avertir leurs connaissances et la famille à l'extérieur de la paroisse afin que tous prennent part aux festivités et au financement de celles-ci. On ouvrit en effet une souscription pour financer le tout. Il était aussi recommandé que les maisons et les autres bâtiments soient repeints et que les propriétés soient nettoyées, afin de donner «bonne impression aux visiteurs».



Dévoilement du monument Pierre Brillant

Le 19 septembre 1949

Source : Archives du presbytère de Val-Brillant, 1949



Monument Pierre Brillant
Source : Joël Tremblay, 1999

Après des mois d'efforts et un monument qui arriva en toute dernière minute, tout se déroula comme prévu. Mgr l'archevêque arriva dans l'après-midi du 18 septembre, devant une foule nombreuse. On consacra l'église le lendemain vers deux heures. Il y eut ensuite un concert d'orgue et la musique d'une fanfare. Tous les discours furent diffusés sur les ondes de la radio de Matane.

Chapitre 4

Les travaux de réparation : la lutte pour la survie d'une église et d'une histoire (1952-1999)

Rien n'échappe à l'usure du temps. Et les édifices religieux ne sont pas épargnés de ce phénomène. Bien avant que ne surviennent les travaux qui font l'objet du présent chapitre, l'église de Val-Brillant dut subir de nombreuses réparations, parfois mineures, parfois plus importantes. Nous ne nous attarderons pas sur celles-ci, parce que les cahiers de délibérations de la fabrique fourmillent de ces travaux qui, avouons-le, ne susciteraient que peu d'intérêt. Notons cependant que le problème du chauffage de l'église fut constant pendant toute la période de vie de l'édifice et qu'il occasionna des dépenses élevées pour la fabrique.

Nous passerons brièvement sur les travaux qui eurent lieu à l'intérieur de l'église au milieu du siècle et durant les années 1980. La majeure partie du chapitre sera consacrée aux travaux faits actuellement sur l'église. Nous devrions, à la connaissance des mesures prises actuellement pour la préserver, mieux comprendre le pourquoi de ces travaux et les moyens pris pour permettre leur réalisation.

Un intérieur qui change de visage

C'est au début des années 1950 que, plus de vingt années après le parachèvement intérieur de l'église, le village de Val-Brillant entreprit de rajeunir le décor intérieur du bâtiment. L'idée vint, encore une fois, du curé Michaud. En décembre 1951, alors qu'il approchait la retraite, celui-ci offrit un don de 12 000 \$ pour l'exécution de ces travaux. Ce qui est une grande somme si l'on considère que le curé avait un salaire d'environ 1 500 \$ par année. Et quels étaient ces travaux ?

On devait appliquer deux couches de peinture aux murs, deux couches de vernis sur les bancs et les boiseries, de la dorure dans les voûtes, restaurer les autels de dévotion et procéder à l'application de tuiles de caoutchouc sur les planchers en bois de merisiers.

Les recommandations d'Oscar Beulé étaient de peindre les voûtes en blanc et le reste de couleur Calcaire d'Indiana ou du Texas. Mais il en fut autrement. Il fut décidé par le curé Michaud et l'entrepreneur, Edmond Michaud de Rimouski, de peindre les murs en Pierre de Caen (jaune-brun). Pour les voûtes et les sacristies, on choisit le bleu pastel, Pierre de Caen et crème. Les autels

et la chaire demeurèrent blanc et or. Pour ce qui est du recouvrement du plancher, la paroisse fit affaire avec la Maison Alsème Côté de Rimouski, pour un montant de 5 200 \$. Mais l'on a dû ajouter plus de 1 000 \$ pour la pose imprévue de tuiles sous les bancs, et ceci fut presque un sujet de discorde entre le curé et l'entrepreneur. L'ensemble de ces travaux eut lieu en 1952.

En 1982, il fut décidé de redonner à l'intérieur de l'église ses couleurs d'antan. La première étape consista en un décapage des bancs et des boiseries qui, lors des travaux faits en 1952, avaient été recouverts d'un vernis foncé. On fit appel à un projet nommé Chantier-Québec afin d'accomplir l'ensemble des travaux. Grâce à une subvention de 41 280 \$, les boiseries de l'église reprirent leurs couleurs d'origine en 1984.

De 1984 à 1986, les membres de la fabrique décidèrent, à l'initiative de madame Anne-Marie St-Onge, de compléter les travaux à l'intérieur de l'église en effectuant les travaux de peinture des murs en blanc, avec des dorures sur l'ensemble de l'ornementation, tout comme autrefois. Les travaux, qui commencèrent le 10

mars 1986, se terminèrent le 6 juin de la même année. Le lendemain, c'était jour de festivité pour les paroissiens, qui voyaient leur église rajeunie.

Les travaux de 1999 : le parement extérieur

Jetons maintenant un coup d'œil sur les travaux réalisés durant le printemps et l'été 1999 pour restaurer l'église Saint-Pierre du Lac. Nous pourrions mieux comprendre les causes des anomalies dont le bâtiment fut victime, mais nous constaterons aussi les moyens financiers adoptés pour subventionner ce chantier, le plus coûteux depuis les travaux de parachèvement de 1929-1930.

Des problèmes qui ne datent pas d'hier

Les problèmes de parement extérieur de l'église de Val-Brillant ne datent pas d'hier. Déjà, au début des années 1960, les murs avaient besoin de réparations. Les joints de la maçonnerie et les fenêtres devaient être rafraîchis. D'une somme de 6 000 \$, la fabrique paya ce montant sur plusieurs années, à raison de 1 000 \$ à 1 500 \$ par année.

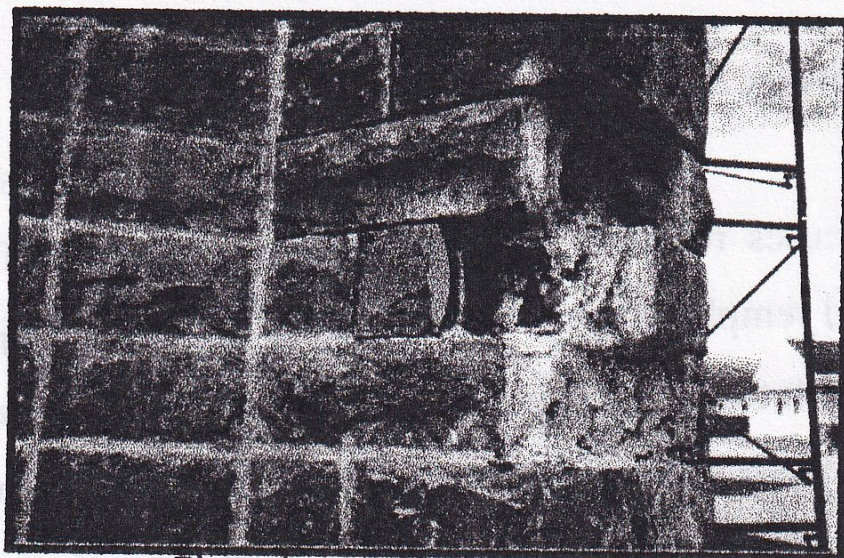
Dix ans plus tard, en 1971, le problème réapparut et l'on devait une fois de plus réparer la maçonnerie. En 1981, la situation devenait plus dramatique. La façade devait subir de nombreuses réparations. En avril, la population fut consultée pour l'exécution de ces travaux. D'un coût total de 35 000 \$, la fabrique mit sur pied une souscription volontaire afin de combler ces dépenses. Celle-ci paya presque toute la somme.

Les années 90 nous montrent bien que le problème, malgré les réparations antérieures, était toujours persistant et qu'il fallait prendre des mesures efficaces pour préserver l'édifice. En 1992, on effectua encore la réparation des joints de la maçonnerie extérieure. Les soumissions furent ouvertes le 7 juillet 1992. Ce fut celle de R.B. Pelletier Inc. de Sayabec qui fut retenue pour un montant de 38 912 \$.

Quel était l'état de l'église au début 1999 ?

Ces dernières années, la fabrique constata que les réparations antérieures n'avaient pas donné le résultat escompté. Plusieurs causes s'y rattachent : joints mal évidés ou bouchés seulement en surface, manque de

protection adéquate contre le soleil, bavures sur les joints qui retiennent l'eau et en favorisent l'infiltration.



Pierre de contreforts en réparation
Source : Joël Tremblay, 1999

Les contreforts des clochers étaient fissurés en plusieurs endroits à cause de l'infiltration d'eau. L'absence de rejet d'eau et le manque d'étanchéité de la pierre dû aux nouvelles fissures qui apparaissent en étaient la cause. En effet, certaines de ces fissures avaient plus de huit à dix pierres de hauteur. La capacité de la structure s'en trouvait ainsi fortement affaiblie. C'est aussi le perron avant de l'église qui ne favorisait pas la stabilité du bâtiment. L'eau s'y accumulait et les dalles penchaient vers l'église. Les fenêtres étaient aussi assez

endommagées. Certaines vitres étaient cassées et la peinture avait pris de l'âge.

Les travaux à faire

Pour résoudre tous ces problèmes, de nombreuses réparations s'avéraient nécessaires. Il fallait d'abord remplacer les pierres fissurées et refaire les joints des contreforts en entier. Pour les façades moins endommagées, on avait prévu injecter du mortier dans les espaces libres entre les pierres. Quant aux joints des corniches en pierre de calcaire, ils étaient à refaire en entier. Enfin, des rejets d'eau et l'application d'un scellant purent offrir une meilleure protection et les fenêtres furent réparées.

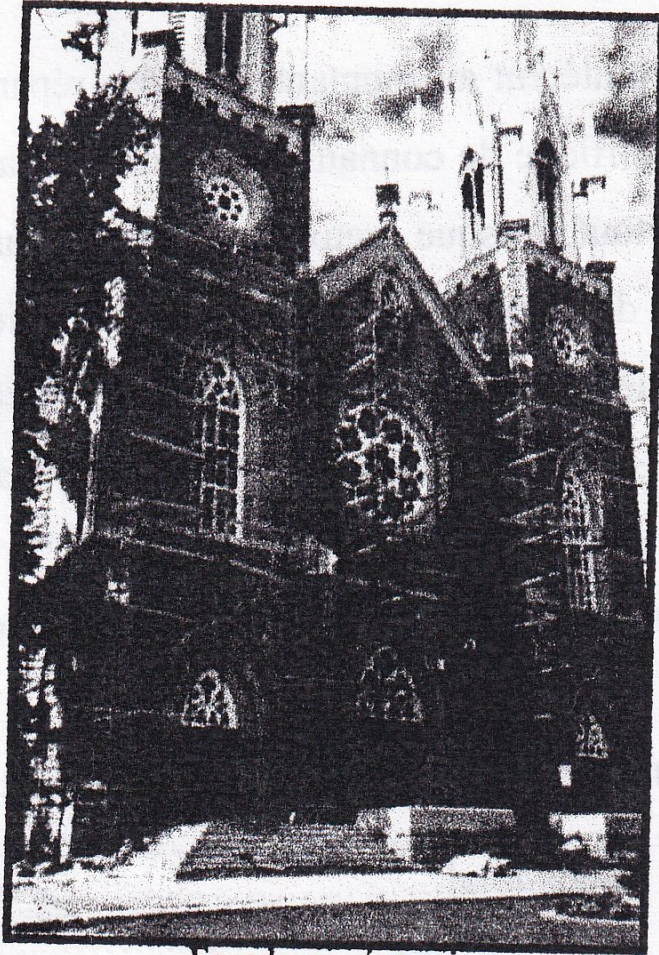
Les coûts

Il va sans dire que de tels travaux occasionnèrent des dépenses considérables pour la petite paroisse de Val-Brillant. Il faut aussi dire que ces dépenses variaient selon les soumissions proposées. Ce fut la firme P.B. Maçonnerie, de Rivière-du-Loup, qui obtint le contrat, le 12 avril 1999, au montant de 278 000 \$. Mais d'autres

dépenses s'ajoutèrent au montant total des réparations. Il est toujours difficile de connaître le montant exact de ces travaux (surtout lorsque ceux-ci ne sont pas encore terminés lors de la rédaction du document !). Voici tout de même quelques détails relatifs aux dépenses reliées à ces travaux, coûts basés sur les plans et devis de l'architecte Benoît Proulx (29 janvier 1999) :

Parement des pierres (clochers et façade).....	164 620 \$
Parement de pierres (transepts).....	59 050 \$
Parement de pierres (autres façades).....	11 070 \$
Têtes de cheminées.....	4 760 \$
<u>Fenestration.....</u>	<u>7 000 \$</u>
Sous-total.....	246 5000 \$
Divers et imprévus.....	24 650 \$
Profit de l'entrepreneur.....	27 115 \$
Sous-total.....	298 265 \$
TPS.....	20 879 \$
TVQ.....	23 936 \$
Coût total estimé des travaux.....	343 080 \$

Il est cependant certain qu'au moment où ces lignes sont écrites, les travaux coûtent au moins 400 000 \$ (Cécile Bélanger, présidente de la fabrique de Val-Brillant, Communiqué du 28 juin 1999). Voyons maintenant comment une telle entreprise put être financée.



Façade en réparation
Source : Joël Tremblay, 1999

La Fondation du patrimoine religieux

La fondation du patrimoine religieux, qui a pour président l'abbé Paul É. Paré de Sherbrooke, est «une corporation privée sans but lucratif, à caractère multiconfessionnel, œuvrant à l'échelle du Québec». Celle-ci vu le jour en octobre 1995. L'organisme a pour mission «d'aider les représentants de communautés et de traditions religieuses, propriétaires d'édifices et de biens

mobiliers et d'œuvres d'art d'intérêt patrimonial, à assurer la conservation et la mise en valeur de leurs biens patrimoniaux par la restauration et l'entretien préventif». Enfin, le but de l'organisme est aussi d'accorder de l'aide aux projets qui ne pourraient parvenir à leurs fins sans une aide financière extérieure.

C'est en février 1997 que la fabrique effectua un premier contact avec l'organisme pour la réparation du perron de l'église. Malheureusement, le projet fut refusé par l'organisme. On fit alors une autre demande, la même année, pour la réparation de la maçonnerie extérieure et le toit de l'église. En janvier de l'année suivante, la Fondation du patrimoine religieux demanda une contre-expertise afin d'évaluer avec le plus de justesse possible le coût des futurs travaux.

Le 6 mai 1998, à la suite d'une rencontre entre les membres de la fabrique et Michel Plante (président de la table de concertation du Bas-Saint-Laurent du programme d'aide à la restauration du patrimoine religieux du Québec), Euchariste Morin (secrétaire de la table de concertation du Bas-Saint-Laurent) et Benoît Proulx, architecte, il fut proposé que l'on accepte le projet *Priorité*

des priorités présenté par l'architecte et que l'on demande en plus le parement des pierres du transept, des autres façades, des têtes de cheminées ainsi que la fenestration.

Le 5 juillet 1998, il y eut une assemblée des paroissiens à l'église pour présenter le projet de réparation dans le cadre du programme d'aide à la restauration du patrimoine religieux. Après des explications par la présidente de la fabrique, des questions et discussions, le projet fut accepté par les habitants de Val-Brillant.

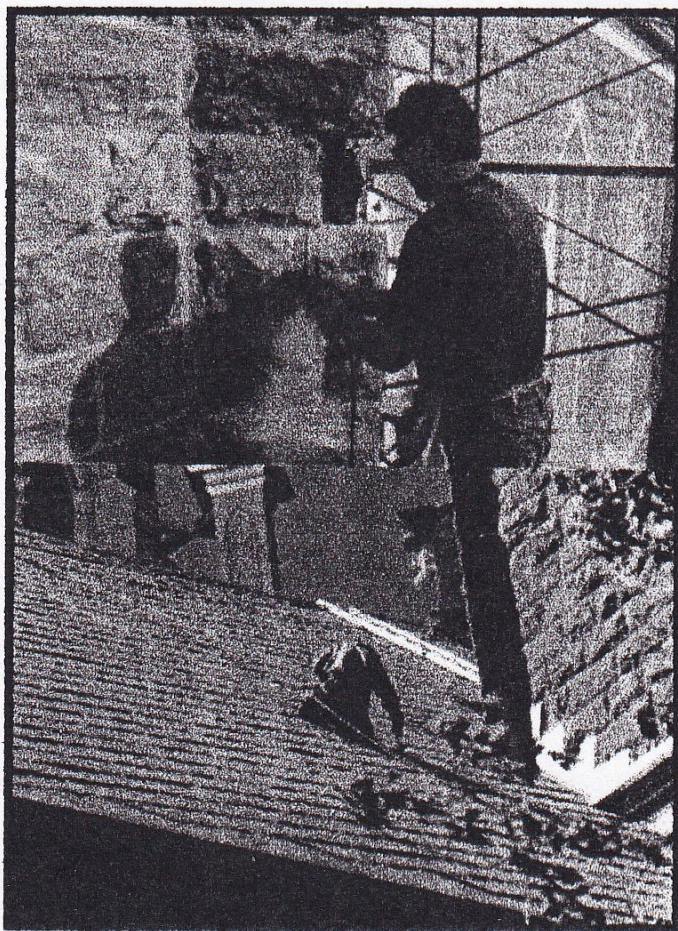
La Fondation du patrimoine religieux accepta enfin le projet *Priorité des priorités*. Celle-ci s'engagea à défrayer 70 % des dépenses reliées à ces travaux :

La fondation s'engage par les présentes à verser au Bénéficiaire, à ce présent et acceptant, une subvention de 252 145,64 \$. Si le montant maximum des travaux admissibles se trouve réduit [...], alors la subvention accordée au bénéficiaire sera diminuée [...].

La souscription

Outre la subvention accordée par cette fondation, la fabrique mit sur pied une souscription volontaire. L'objectif fixé était de combler le 30 % des dépenses non subventionnées. Le comité fut formé en septembre 1998, avec, à la présidence, Paul-André Couture et Jean-Guy

Boulianne à la vice-présidence. Cette campagne fut un véritable succès. Elle permit à la paroisse de recueillir 133 000 \$. L'objectif fixé était ainsi dépassé, démontrant une fois de plus l'attachement des habitants de cette paroisse à leur église et leur volonté de préserver leur lieu de culte.



Travaux de maçonnerie et de toiture
Source : Rapport de chantier de l'entrepreneur, 1999

Conclusion

Par l'histoire de l'église d'un petit village comme Val-Brillant, on peut se rendre compte que les moyens pris pour construire, parachever et rénover une église sont, dans une certaine mesure, les témoins de l'évolution de la société québécoise au niveau religieux et social.

Au niveau religieux, parce que durant les années 1960, la révolution tranquille entraîna une révolution des idées, une laïcisation. Alors qu'au début du siècle, la religion catholique était reine, celle-ci pouvait financer, malgré la pauvreté de la population, des entreprises de grande envergure comme la construction d'une église, et ce sans faire appel à l'aide gouvernementale. Les paroissiens assistaient nombreux aux célébrations, permettant ainsi un meilleur financement pour la fabrique. Aussi, nous l'avons vu, la répartition et les souscriptions pouvaient payer en grande partie les dépenses encourues par ces projets.

Au niveau social, parce que, tout comme bien d'autres régions, bon nombre de personnes quittent leur lieu de naissance pour habiter de plus en plus les grands centres. On se souviendra qu'en 1915, Val-Brillant comptait plus de 2 000 habitants. De nos jours, le village

ne compte plus que 1 024 personnes. N'est-il pas plus compréhensible dès lors de constater la dépendance d'organismes religieux comme les fabriques à avoir recours à une aide extérieure pour permettre des travaux comme ceux de l'été 1999 sur l'église de Val-Brillant ?

Certes, le phénomène est plus complexe que les explications avancées ici. Il s'agit d'un phénomène de société. Aussi n'est-il pas question de s'avancer dans de grandes analyses. Ce n'est pas ici le but recherché. Cependant, une chose reste certaine, et c'est la fierté toujours constante des paroissiens de Val-Brillant pour leur église. Nous n'avons qu'à prendre conscience que cette petite paroisse réussit à amasser 133 000 \$ en souscriptions volontaires pour s'en rendre compte. Et tant que les deux clochers de cette église, qui surpassent tous les édifices du village, seront pointés fièrement vers le ciel, une partie de notre histoire restera, une partie de notre histoire survivra.

Missionnaires

Messire Joseph-Alfred Pérusse (1878-1881)

Pierre Brillant (1881-1889)

Curés de Val-Brillant

Pierre Brillant (1889-1911)

Mgr François-Xavier Bossé (1911-1912)

Joseph-Désiré Michaud (1912-1954)

Philippe Langlois (1954-1961)

J.-H. Roy (1961-1970)

Ovila Paradis (1970-1977)

Jean-Marie Beaulieu (1977-1980)

Clément Roussel (1980-1992)

Ghyslain Gendron, dernier curé résidant (1992-1999)

Août 1999 : Arthur Leclerc, nouveau curé de secteur

Les sources

Pour la rédaction de ce travail, de nombreuses sources manuscrites étaient à notre disposition. La plus importante d'entre elles fut sûrement les cahiers de délibérations de la fabrique de la paroisse. Parce que ceux-ci contiennent tous les procès-verbaux de ces délibérations, ils sont riches en renseignements d'ordre matériel et sont un outil indispensable pour faire l'histoire de l'église. Ils couvrent la période 1889-1999, le tout en 5 volumes, pages numérotées.

Nous avons aussi utilisé les cahiers des affaires des syndicats. On y retrouve les procès-verbaux de cet organisme qui était responsable de la construction et du parachèvement intérieur de l'église. Ces documents nous ont fourni de nombreuses informations sur les coûts des travaux et les acteurs impliqués.

Le cahier des documents de Cedar-Hall, qui couvre de 1881 à 1929, donne beaucoup de renseignements utiles sur la première chapelle, la première église et la construction de l'église actuelle. Nous avons aussi pu

mettre la main sur les cahiers des répartitions (ceux de la construction et du parachèvement).

Comme autre source manuscrite, on ne peut passer sous silence les cahiers de prônes, surtout ceux du curé Michaud. Ils nous ont permis de saisir des éléments sociaux que nous n'aurions pu détecter autrement. Ceux-ci comptent une vingtaine de volumes, tous aussi intéressants les uns que les autres.

Au niveau des sources imprimées, *Les Notes historiques* du curé Michaud nous furent d'une grande utilité. Elles servirent de référence pour la période précédente à 1922. Il faut par contre se méfier des élans patriotiques du curé. Enfin, on put consulter des journaux locaux, comme *Le Pierre Brillant*. Celui-ci fut utile pour sa synthèse sur les travaux qui furent exécutés à l'église lors des années 1980.

Finalement, parfois manuscrites, parfois dactylographiées, ce sont les communications et les lettres personnelles entre le curé et d'autres personnes qui, encore une fois, sont riches de détails. Elles nous permirent entre autres de connaître les changements apportés aux plans de l'architecte Lemay.

Tous ces documents, ainsi que quelques photos, sont disponibles au presbytère de Val-Brillant. Ceux-ci ne demandent qu'à être consultés. Ils constituent l'histoire de cette paroisse.

Bibliographie

BERGERON, Claude. «Regard sur l'architecture religieuse de la Gaspésie», *Gaspésie*, no.30, vol.3,1992, p.9-17.

COMITÉ DU CENTENAIRE DE VAL-BRILLANT. *Val-Brillant, cent ans d'héritage au seuil du 21^e siècle*, Val-Brillant, 1989, 415 p.

COMMISSION D'ÉTUDES SUR LES LAÏCS ET L'ÉGLISE. *Histoire de l'Église catholique au Québec (1608-1970)*, Montréal, Fides, par Nive Voisine, avec la collaboration d'André Beaulieu et Jean Hamelin, 1971, 112 p.

GAUTHIER, Raymonde. *Construire une église au Québec : l'architecture religieuse avant 1939*, Montréal, Libre-Expression, 1994, 245 p.

HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON. *Histoire du catholicisme québécois, le XX^e siècle, Tome 1, 1898-1940*, Montréal, Boréal-Express, 1984, 357 p.

JACQUET, Pierre. *Histoire de l'architecture*, Genève, Edition-Rencontre, 1965, 111 p.

MICHAUD, Joseph-Désiré. *Notes historiques sur la Vallée de la Matapédia*, Val-Brillant, La Voix du Lac, 1922, 241 p.

SAINT-PIERRE DU LAC. *Programme-souvenir des fêtes du 60^e anniversaire, de la consécration de l'église et du dévoilement du monument Pierre Brillant*, Val-Brillant, 18-19-20 septembre 1949.

Site internet

<http://www.patrimoine-religieux.qc.ca>